

Numéro 33
Avril 2015

PATRIMOINE 30

Remparts romains de Nîmes



6 €

Une synthèse des recherches de Pierre Varène (CNRS – Centre National de la Recherche Scientifique) et Richard Pellé (INRAP - Institut National de Recherche Archéologique Préventive) par Richard Pellé, José Eustache et Jean-François Dufaud, membres de l'association Pont-du-Gard et Patrimoine (PDGP).

Cet article constitue un résumé des 180 pages du supplément à la revue Gallia, « L'enceinte gallo-romaine de Nîmes » de Pierre Varène, publié en novembre 1992. Nous avons essayé d'y intégrer les nouvelles découvertes qui sont à l'actif de Richard Pellé.

Le site de Nîmes est occupé depuis la préhistoire par des groupes humains attirés par une source abondante et pérenne de type vaclusien*.

Se fondant avec les premiers occupants celtes de l'âge du fer, les Volques Arécomiques venus de la région du Haut Danube vers le VI^e siècle av. J.-C. voient passer l'armée d'Hannibal en 218 av. J.-C. Ils nomment leur cité *Nemau* d'après le nom du dieu de la source. D'une superficie d'environ 30 hectares, elle est la capitale régionale de 24 oppida* environnants.

A noter que les Volques Arécomiques étaient plus pacifiques que leurs turbulents et belliqueux voisins de l'Ouest, les Volques Tectosages (de la région de Toulouse).

Au III^e siècle av. J.-C., ils entourent leur cité d'une enceinte de pierres sèches, dominée par une tour de guet, probablement une tour signal, sur l'emplacement actuel de la tour Magne. Cette enceinte, de dimensions modestes (une trentaine d'hectares), est toutefois d'une taille très supérieure à la moyenne des enceintes de l'époque (six à huit hectares). Ses occupants établissent très tôt des relations commerciales avec les Massaliotes, les Grecs de Marseille, et s'imprègnent progressivement de leur civilisation.

En 118 av. J.-C., le célèbre et victorieux général romain Cneus Domitius Ahenobarbus crée une route, la *Via Domitia*, qui suit le tracé de l'antique voie Héracléenne* et qui passe notamment à *Ugernum* (Beaucaire) et *Nemausus* (Nîmes).

Durant la Guerre des Gaules (58-52 av. J.-C.), les Arécomiques de *Nemausus* restent neutres et **en 49 av. J.-C.**, comme ceux d'*Arelate* (Arles), ils

prennent le parti de César contre Pompée. César en sort vainqueur et ses successeurs vont poursuivre cette alliance.

Suite à la **victoire d'Actium en 31 av. J.-C.**, après leur licenciement par Octave Auguste, de nombreux vétérans s'installent dans les territoires conquis par l'empire romain qui s'implante au prix de guerres incessantes aux frontières et à la faveur de la *Pax Romana*. À Nîmes, il s'agirait surtout d'auxiliaires grecs et égyptiens des légions.

En 19 av. J.-C., la colonie *Nemausus*, fondée par Auguste sous la direction d'Agrippa quelques années plus tôt, devient le siège d'un atelier monétaire et de nombreux monuments y sont construits. L'As* frappé à Nîmes porte d'un côté les têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa et de l'autre un palmier et un crocodile du Nil.



ill. 1. L'As de Nîmes

Dès 39-38 av. J.-C., Marcus Vipsanius Agrippa, âgé de 24 ans, est nommé gouverneur des Gaules, remplaçant son supérieur le général Salvidienus.

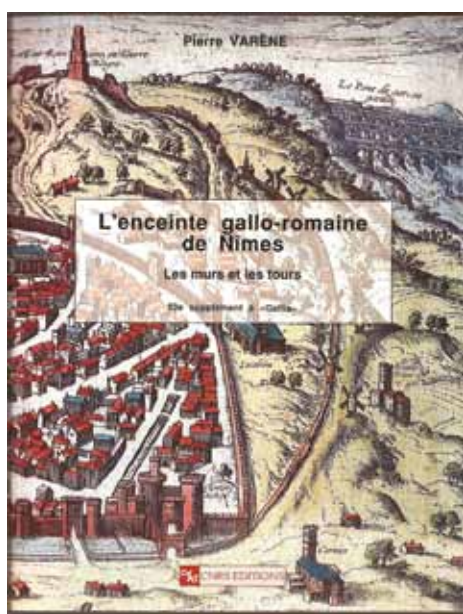
En 20-19 av. J.-C., il revient auréolé de la gloire d'Actium, en qualité à la fois de grand général, d'ami et de gendre d'Auguste. Il est accompagné d'ingénieurs, d'architectes, de nombreux esclaves et d'une immense fortune. Il a en effet hérité de son très riche beau-père Atticus, des biens des partisans de

Marc Antoine, des avoirs de Sextus Pompée, des richesses de la Sicile et de l'Égypte. Il possède des mines, des carrières et 20 000 esclaves. Consul en 37 av. J.-C., il refuse par trois fois le triomphe*. Il acceptera la charge peu élevée d'édile* et mettra si bien au service de Rome ses talents d'organisateur et de bâtisseur qu'Auguste pourra dire en parlant de la capitale de l'empire : « J'ai reçu une ville de brique, je l'ai couverte de marbre ».

En 16 av. J.-C., c'est par décision impériale que la colonie latine de Nîmes reçoit l'autorisation d'élever une enceinte de défense et surtout de prestige. Les millions de sesterces nécessaires viendront des évergètes* locaux mais aussi et surtout du trésor impérial enrichi par les conquêtes du Moyen Orient et d'Afrique.

La porte d'Auguste est le probable point de départ d'une réalisation qui, on peut rêver, porterait la patte du talent et du génie d'un grand concepteur comme Agrippa.

Pour la description de ces remparts de Nîmes, nous suivrons ci-dessous le plan de « *L'enceinte gallo-romaine de Nîmes* ».



ill. 2. Couverture du livre de Pierre Varène (CNRS)

I – GÉNÉRALITÉS SUR L'ENCEINTE

On a repéré des vestiges de l'enceinte sur 53 points différents qui, mis bout à bout, ne représentent que 1 600 m. En reliant ces découvertes entre elles, on a pu déterminer la longueur approximative de l'enceinte : 6 020 m.

Quarante-quatre tours ont été découvertes sur les quelques 80 probables. Quant à l'enceinte

dans son ensemble, elle présente une belle unité avec quelques degrés de diversité.

1 - Le tracé du rempart

Ce tracé de l'enceinte est particulièrement périlleux et sinueux sur les reliefs : il escalade Montaury, dévale vers la route de Sauve, enjambe les cadereaux de Camplanier et de la route d'Alès à leur jonction, grimpe à Canteduc, puis à la tour Magne (110 mètres NGF*), répond à l'impératif stratégique de tenir la ligne de crête jusqu'au mont Duplan.

En descendant dans la plaine (42 mètres NGF), il présente de longues courtines* rectilignes.

Il saute l'exutoire de la Fontaine, passe devant l'amphithéâtre et rejoint le pied de Montaury. Après de multiples changements de direction, la boucle est fermée.

Il s'agit d'un tracé fortement stratégique, pour une enceinte au caractère ostentatoire.

2 - Les dimensions de l'enceinte

Pour la **longueur** de l'enceinte, le chiffre retenu est de **6 020 m** après les nombreux tâtonnements des auteurs anciens. Cela fait de l'enceinte romaine de Nîmes, de loin, une des plus grandes en Gaule à l'époque augustéenne. Elle égale celles de Vienne et d'Autun.

La **surface** enclose est de **220 hectares** : 2 220 mètres de l'est à l'ouest et 1 570 mètres du nord au sud. Nîmes se place au premier rang des villes augustéennes par sa surface enclose. Bien que la cité soit la capitale des Volques Arécomiques, elle n'en demeure pas moins qu'une simple colonie de droit latin* au début du Principat*. Cela explique qu'au commencement du I^e siècle de notre ère, la surface construite ait été bien inférieure à la superficie clôturée.

A titre de comparaison, Vaison-la-Romaine comme Arles occupaient une surface de 40 hectares. Arles s'est toujours trouvée à l'étroit dans son enceinte et logeait ses entrepôts et ses constructions navales sur la rive opposée, à Trinquetaille.

3 - Les portes et les voies

Une première distinction peut être effectuée entre les portes monumentales, les portes simples et les poternes. Les portes monumentales sont situées sur des axes majeurs comme la *Via Domitia* et disposent de plusieurs passages qui se côtoient.

Les portes simples n'ont qu'une seule entrée (porte de France) et s'ouvrent sur des routes qui desservent plutôt le territoire proche.

Les poternes ne sont pas nécessairement charretières et restent a priori très secondaires et peu fréquentées. Elles ne débouchent pas forcément sur une voie empierrée mais souvent sur un simple chemin de terre, notamment sur les hauteurs.

Les portes connues sont au nombre de quatre et de forts indices attestent de l'existence de huit autres.

- La porte de France, d'où sortait une voie se dirigeant vers Saint Gilles (cf. **ill. 23 : 2**).
- La porte monumentale, semblable à la porte d'Auguste à la sortie du Cadereau (au sud de l'avenue G. Pompidou) d'où sortait la *Via Domitia* en direction de l'Espagne (cf. **ill. 23 : 5**).
- La supposée poterne du Puech du Teil, reliant le chemin de Pissevin au sud (cf. **Pellé 2012**).
- La supposée porte ou poterne de Montauray, reliant le chemin de Pissevin au sud (cf. **Varène et Pellé 2013**).
- La poterne de Montauray, reliant l'ancienne route de Sauve au nord (cf. **Varène et fouilles 2014**).
- La supposée porte monumentale à l'entrée du Cadereau pour aller vers Sauve, puis *Segodunum* (Rodez) (cf. **ill. 23 : 9**).
- La supposée porte ou poterne de la rue Rouget-de-l'Isle donnant sur la voie de la rue porte Cancière.

- La porte ou poterne restituée rue Porte Cancière (cf. **ill. 23 : 13**).

- La supposée porte ou poterne de la rue Démians (cf. **ill. 23 : 14**).

- La supposée porte de la rue Bonfa pour accéder à la voie allant vers *Ucetia* (Uzès) par Russan (cf. **ill. 23 : 16**).

- La monumentale porte d'Auguste où aboutissait la *Via Domitia* venant d'*Ugernum* (Beaucaire) (cf. **ill. 23 : 18**).

À cette liste s'ajoute une porte, mentionnée par P. Varène, à proximité de l'amphithéâtre. La forme barlongue* de la tour peut laisser supposer la présence d'une poterne dès la construction. Son emplacement approximatif près de cette tour la placerait suffisamment éloignée (environ 240 m) de la porte de France pour la justifier ainsi que cela semble se vérifier en d'autres parties de l'ouvrage (cf. **Pellé 2014a**).

La fouille d'AEF* a confirmé aussi l'existence d'une poterne créée a posteriori dans le passage des eaux en obturant une des barbacanes.

Il existait des voies à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte, exclusivement dans la plaine, longeant la courtine* comme sur le terrain de la clinique Saint Joseph ou rue du Cirque Romain et séparées



ill. 3. Nîmes, un carrefour de voies antiques.

d'elle par un caniveau. Les deux axes de la *Via Domitia* permettaient une desserte rapide depuis la porte d'Auguste à la porte du Cadereau Sud, sans avoir l'obligation de pénétrer dans la ville tout en distribuant l'intégralité de la courtine et de ses points stratégiques par l'intérieur de la cité. Elles sont contemporaines de la construction du rempart et en ont facilité aussi l'édification.

La largeur de la voie interne avoisine les 6 mètres alors que la voie externe, dans son premier état, atteint les 12 mètres.

4 - La datation

Le processus historique qui a pu faire de Nîmes en l'an XVI av. J.-C. une ville puissante, en particulier sur le plan financier, a facilité un vaste programme de constructions monumentales, parmi lesquelles l'enceinte. Ainsi l'inscription de la porte d'Auguste, exposant la date de 16-15 avant notre ère et mettant en valeur le don fait par Auguste des portes et des murs de la ville, va dans ce sens. Toutefois, les découvertes récentes de l'archéologue Richard Pellé remettent en cause cette datation et repoussent la construction de quelques années.

II – TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

1 - Les matériaux

L'enceinte est construite en blocage entièrement revêtu à l'époque romaine d'un parement de moellons en pierre de Roquemaillère, un calcaire dur de provenance locale. Ce parement en petit appareil* présente parfois deux assises de blocs de moyen appareil* à sa base (ill. 4).

Le blocage (*opus caementicium*) constitue le volume principal. Il est réalisé avec les éclats de taille, des cailloux, des blocs bruts et des débris di-



ill. 4. Moyen appareil : tour de la Casernette.
(Photo : R Pellé)

vers. L'ensemble est lié par un mortier de couleur rose très dur avec des grains de chaux apparents. La taille des moellons était réalisée sur place à partir de blocs venus des carrières. Certains moellons utilisés en parement des parties basses des fondations sont grossièrement taillés. En élévation, ils sont en général très habilement et très soigneusement taillés par enlèvement d'éclats (taille éclatée). Ces éclats se retrouvent sur tout le parcours de l'enceinte : gros éclats par l'action du têt (ill. 8), moyens éclats avec la chasse (ciseau à épaisse lame en biseau) et petits éclats par l'action de l'aiguille ou broche (poinçon à pointe pyramidale), ces derniers étant des outils à percussion posés, c'est-à-dire frappés par une massette. Tous ces outils sont encore utilisés de nos jours par les sculpteurs et les tailleurs de pierre (ill. 5).



ill.5. Des outils de tailleurs de pierre :
1 Broche - 2 Ciseau de face - 3 Ciseau de face
- 4 Ciseau de profil - 5 Chasse de face - 6 Chasse de profil.
(Photo : R. Pellé)

Le moellon était ainsi façonné sur cinq faces : la face de parement plus ou moins rectangulaire, les deux faces de joint (sur les côtés) et les lits (faces inférieure et supérieure), la queue du bloc (face interne) étant généralement pyramidale. On peut imaginer que les commandes données aux artisans chargés de tailler les moellons tout au long du chantier induisaient l'existence d'une normalisation dans le façonnage à la chaîne.

La hauteur de la plupart des moellons est de 12 centimètres environ ; plus rarement, certaines assises mesurent 9-10 centimètres et très occasionnellement atteignent jusqu'à 15 centimètres. On les retrouve réunis par trois en hauteur liés entre eux par une couche de mortier de 5 millimètres environ, ce qui représente une hauteur totale de 37 à 39 centimètres en moyenne.

Leur longueur varie de 5 centimètres à 77 centimètres avec une moyenne de 23 centimètres. Deux catégories de blocs en moyen appareil* se distinguent par leurs dimensions.



ill. 6. Qualité de la taille des moellons.

La flèche bleue montre un bloc en moyen appareil façonné comme un moellon. Il est situé au bas de l'ouverture de la tour Bertrand.



ill. 7. Moellons taillés en arrondi à la tour n°2 du Préventorium (fouilles 2014 R Pellé).

La première catégorie est employée épisodiquement en fondation et concerne souvent des blocs à peine équarris.

La seconde est composée de blocs disposés sur deux assises à la base de l'élévation. Chaque bloc, d'une hauteur d'à peu près 38 centimètres et d'une longueur pouvant atteindre le mètre, présente un parement avec une taille piquée* ou smillée*(**ill. 8**), exécutée à la broche, avec des ciselures bordant les arêtes. Il semble que ces assises se retrouvent sur pratiquement toute la courtine* en plaine.



ill. 8. Têtu (1) et smille (2). La smille est une sorte de gros marteau dont les deux extrémités se terminent par une pointe et s'utilise pour des pierres très fermes.

2 - La mise en œuvre des matériaux

En plusieurs endroits de l'enceinte, Pierre Varène a pu distinguer des coupures horizontales sur la hauteur du blocage appelées lignes de banchées qui définissent des couches ou banchées. On les retrouve souvent en séquences de trois assises de moellons qui, avec leurs couches de mortier, représentent une hauteur moyenne de 39 centimètres. Le processus de construction de la maçonnerie se réalise ainsi :

a - sur chaque face du mur, sont installées trois assises de moellons sur un lit de mortier. Tous les moellons bien serrés les uns contre les autres sont légèrement encollés au mortier (à base de sable fin) ; ils composent le parement.

b - le volume ainsi constitué est rempli de mortier (avec beaucoup de gravier - quasiment un béton) dans lequel sont jetés des cailloux et blocs informes de dimensions diverses. Il constitue le blocage.

c - l'arase de cette couche est lissée lorsque le mortier est frais et forme la ligne de banchée.

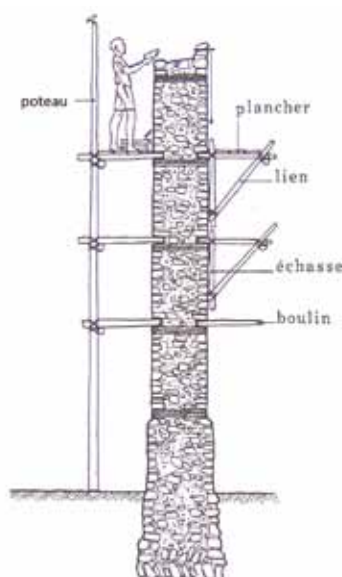
Le blocage et les lignes de banchées sont bien observables après le pillage du parement par les hommes en recherche de matériaux de réemploi facile et ceci, au travers des siècles.

La connaissance du procédé de construction des maçons a pu être affinée suite à la fouille de l'été 2014 sur la colline de Montaury qui conserve la plus grande longueur en élévation du blocage et que P. Varène n'avait pu que très brièvement aborder. (En effet, certains propriétaires de l'époque n'avaient pas vu l'intérêt de poursuivre

ces recherches sur ce site). Bien qu'encore à l'étude, il semble que les banchées s'interrompent assez régulièrement. Plusieurs césures verticales et parfois décalées en zigzag marquent de franches interruptions dans la construction. Espacées de quelques mètres, ces lignes verticales correspondent probablement à une journée de travail de l'équipe de maçons et à sa reprise le lendemain. Cet été 2015, la poursuite de la fouille permettra sans doute de définir précisément la longueur moyenne réalisable quotidiennement.

Lorsque la construction avance et prend de la hauteur, les maçons romains installent des échafaudages réalisés avec des pièces de bois, les boulin. Ceux-ci étaient introduits provisoirement dans des trous d'encastrement.

On note la présence de trous de boulin superposés à 1,60 mètres et horizontalement tous les 3 mètres environ pour pouvoir disposer d'un



ill. 9.
Échafaudage encastré.
J-P Adam.
(Extrait de l'ouvrage de
J-P Bessac, publié en
2004 « La construction,
les matériaux durs :
pierre et terre cuite »
fig. 18, page 75)

platelage. Ces trous de boulin ont été retrouvés sur le parement de la courtine au pied de l'à-pic du rocher de Canteduc.

3 - Les fondations

Elles ont pour fonction d'asseoir la maçonnerie sur ce qu'on appelle le « bon sol ».

Le plan de pose des fondations sur les collines est le rocher, très près du sol actuel, qui est parfois recouvert d'une couche d'argile rouge. Les constructeurs ont souvent profité de l'état naturel du substrat* mais ont su aussi l'aménager en engravant la fondation et en creusant ponctuellement la pierre de manière rectiligne.

En plaine, le plan de pose est partout un cailloutis détritique à tendance bréchique*, cimenté par de l'argile, connu sous le nom de « sistre ». En certains endroits, on a pu observer une véritable tranchée de fondation.

III – LES COURTINES ET LES TOURS

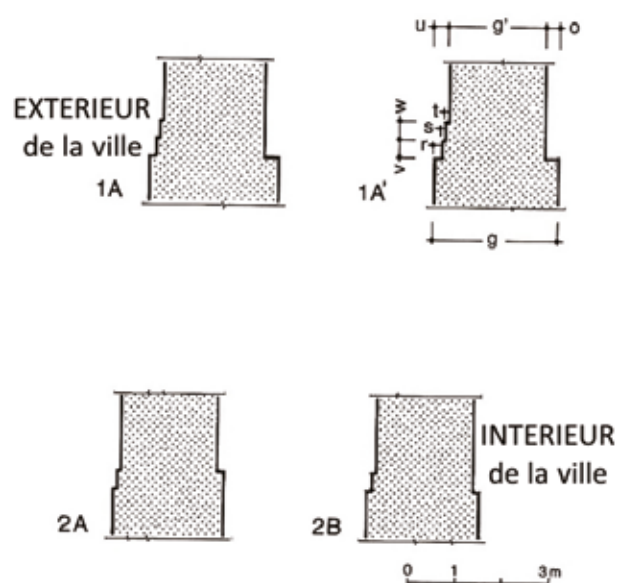
L'enceinte gallo-romaine d'une ville est constituée d'une muraille (la courtine) et de moyens de défense (les tours). Nous allons décrire schématiquement la restitution des courtines et des tours, au pluriel puisqu'on distingue plusieurs types de courtines et de tours.

1 - Les courtines

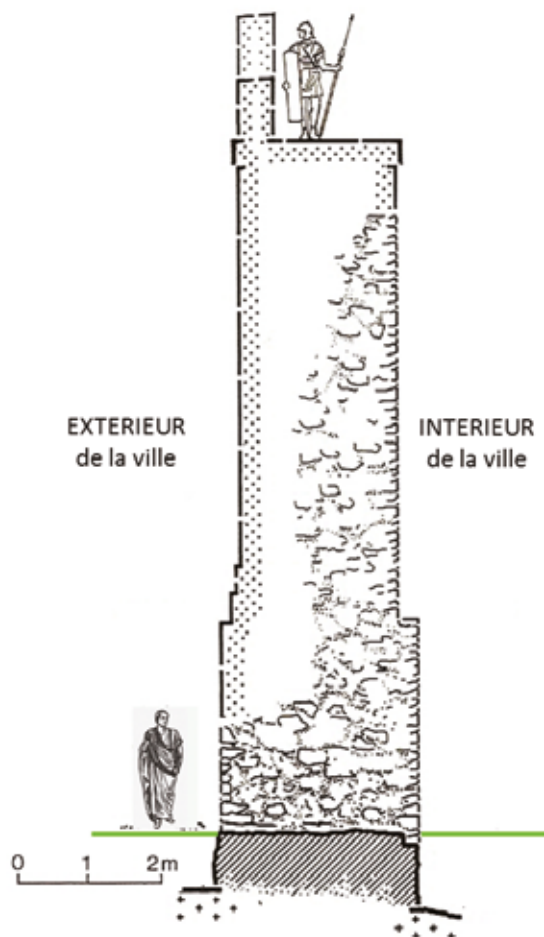
Si l'on part de la base de la courtine vers le haut, l'épaisseur de la muraille diminue sur les deux premiers mètres de hauteur. Ce sont des retraits de 10 centimètres dont deux à trois sont positionnés du côté extérieur de la ville pour un seul, plus fort, du côté intérieur (ill. 10 et 11).

Ainsi, l'épaisseur des fondations est souvent de 2,70 mètres (ou 2,40 mètres dans quelques cas) et celle du haut de la courtine peut atteindre 2,10 mètres.

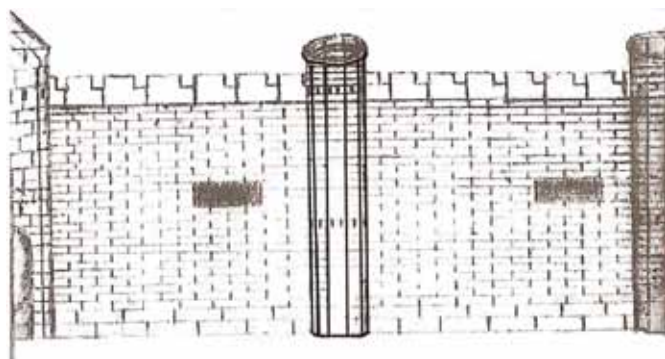
Ces dimensions comprennent l'ensemble du mur, avec sa partie centrale, le blocage et son parement de chaque côté, en moellon de pierres taillées.



ill. 10. Typologie des courtines
(P. Varène - CNRS Fig. 51)



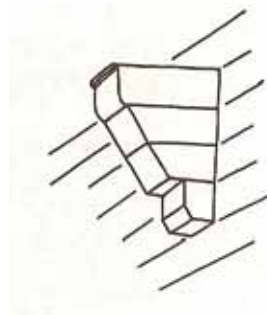
ill. 11. Restitution de la courtine. (L'enceinte gallo-romaine de Nîmes. Fig 6. – P. Varène - CNRS)



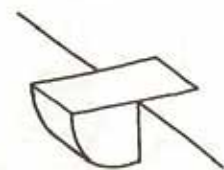
ill. 12. Crénelage. Dessin d'Anne de Rulman. (L'enceinte gallo-romaine de Nîmes de Pierre Varène : fig. 82 Rulman, BN, vers 1628 53ème supplément à « Gallia »).

Au sommet du rempart, d'après certains auteurs anciens, le chemin de ronde est constitué de dalles qui coiffent la partie haute de l'élévation. Ces dalles auraient eu 32 centimètres d'épaisseur et 65 à 97 centimètres de largeur. Leur longueur variait puisqu'elles dépassaient de 49 à 81 centimètres le nu, c'est-à-dire la surface plane et verticale du mur.

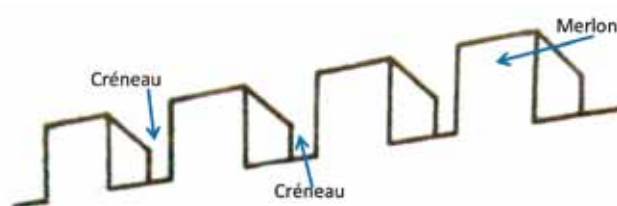
Le ressaut ou surplomb serait alors supporté par des consoles (**ill. 13**). Toutefois, à ce jour, aucun élément archéologique ne permet de le confirmer.



ill. 13. Console



ill. 14. Corbeau



ill. 15. Crénelage

Le crénelage (**ill. 15**) protège le chemin de ronde des nuisances extérieures par une alternance de merlons (1,80 mètres d'après A. de Rulman* : **ill. 12**) et de créneaux (0,90 mètres, dimension vérifiée par des découvertes récentes sur Montauray). Il est possible que le crénelage ait été un parapet rectiligne avec ou sans fenêtre de tir (**ill. 17**). Les descriptions des auteurs anciens varient sur ces parties hautes de la muraille et il ne reste pas de courtine intacte pour nous guider.



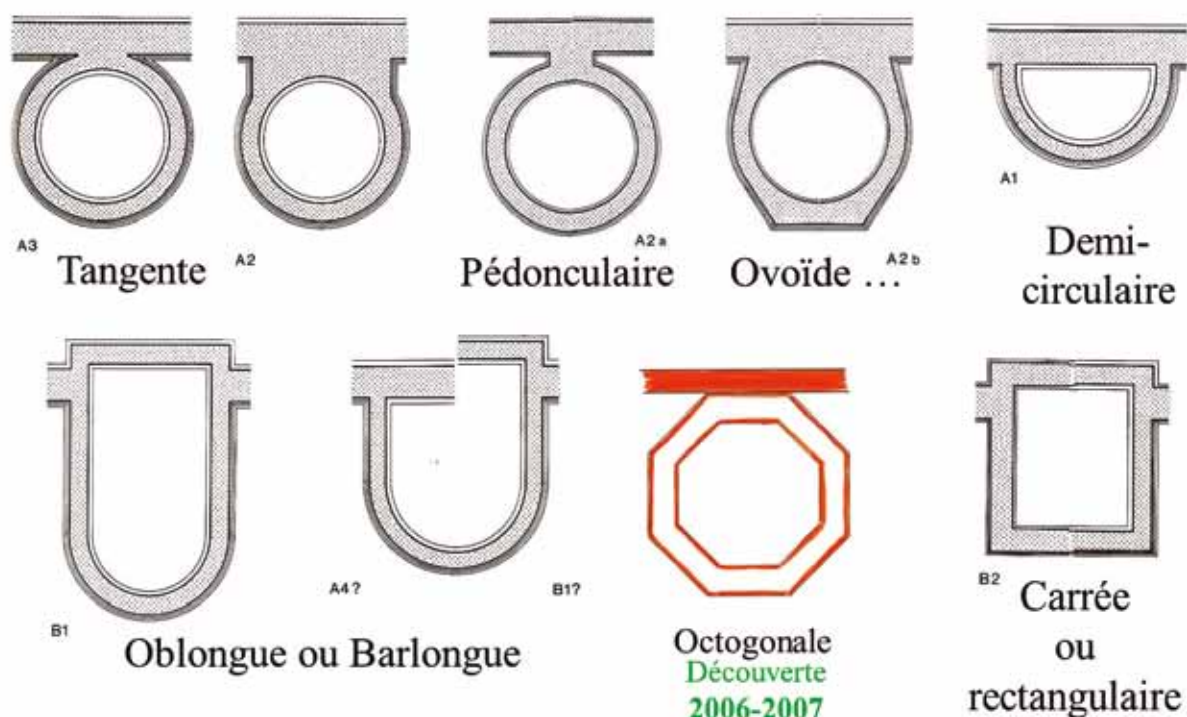
ill. 16. Crénneau



ill. 17. Fenêtre de tir

Remparts médiévaux d'Aigues-Mortes

2 - Les tours



ill. 18. Différentes formes de tours.

On a donné un nom et un numéro à chaque tour, nom tiré du lieu, du propriétaire ou du monument le plus proche. La numérotation s'est faite à partir de la tour Magne (n° 1) dans le sens des aiguilles d'une montre. La distance entre chaque tour varie de 60 à 95 mètres en entraxe*, avec une moyenne autour de 70-75 mètres.

Les tours ont été classées en deux grandes catégories :

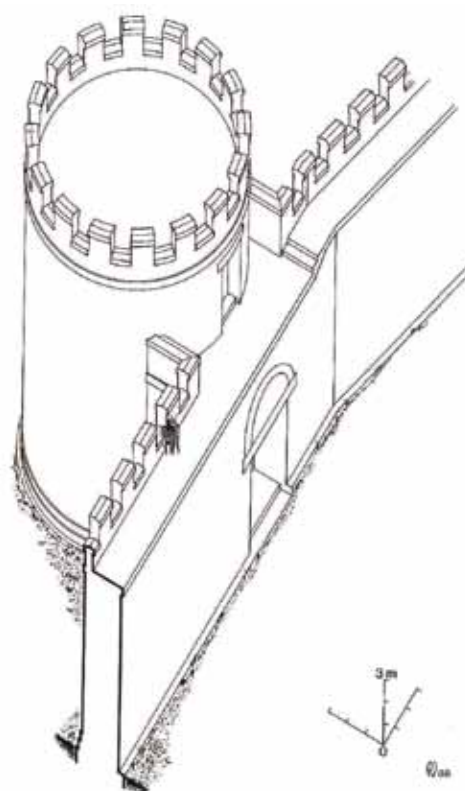
- les tours qui n'interrompent pas la courtine, les plus nombreuses,
- les tours qui interrompent la courtine, tours cavalières.

On distingue des sous-catégories (ill. 18) et nous en présentons quelques-unes, lors des visites sur le terrain (voir ill. 23).

- Tour tangente : la tour Saint Joseph (ill. 23 : 1).
- Tour pédonculée : la tour Bertrand (ill. 23 : 11).
- Tour rectangulaire plus demi-cercle externe : la tour n° 2 du Préventorium (ill. 23 : 8).
- Tour rectangulaire : la tour Rappaz à proximité de la tour Magne. Elle reste aujourd'hui inaccessible car elle est située sous la maison.

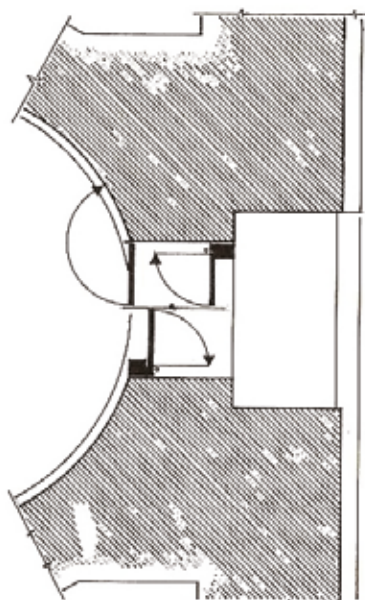
Le diamètre externe des tours varie de 10,70 à 12 mètres. À titre d'exemple, nous présentons l'étude sur la tour Bénédictini qui se trouve sur la colline Montauray dans la propriété de la Croix-Rouge (ill. 19 et 20).

- diamètre interne : 7,30 mètres
- diamètre externe : 10,90 mètres
- épaisseur du mur : 1,80 mètres
- largeur de passage de l'accès : 3,20 mètres



ill. 19. Restitution de la tour Bénédictini. (la trappe d'accès à la plateforme de tir n'a pas été représentée).

P. Varène (CNRS) Fig. 74.



ill. 20. *Restitution en plan des menuiseries des accès à l'intérieur de la tour Bénédictini.*
P. Varène (CNRS) Fig. 70.

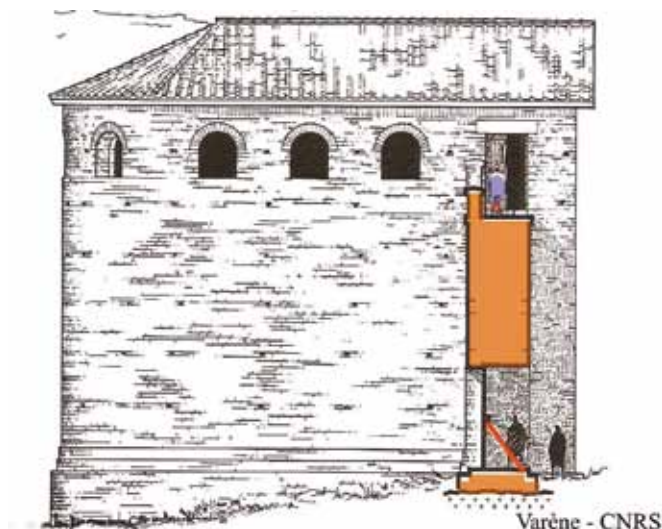
Le plan et l'accès à l'intérieur de la tour (toutefois peu documentée et pas fouillée) montrent deux rectangles inégaux juxtaposés (**ill. 20**). Le premier, le plus grand, ouvrant sur la ville pouvait abriter une sentinelle, le deuxième constitue le couloir d'accès à la tour proprement dite. Il est muni de portes à un ou deux battants.

Pour autant, la tour Bertrand, du même modèle que la tour Bénédictini, n'a pas livré de traces d'accroche pour les vantaux d'une porte, que ce soit par crapaudine* ou fixation au moyen de gonds. Il n'est donc pas sûr que les tours ou au moins certaines d'entre elles, aient possédé des fermetures.

Restitution des tours en élévation

Les possibilités sont diverses : « plateforme supérieure au même niveau que le chemin de ronde, légèrement surélevée de quelques marches ou séparée de l'enceinte par l'équivalent d'un étage ; protection par un parapet, un mur crénelé ou percé de fenêtres de tir ; présence ou non d'une couverture sur charpente avec terrasse étanche en maçonnerie ou plancher de bois ; circulation horizontale interrompue ou non par les tours ; circulation verticale permanente ou intermittente à l'intérieur des tours » : cf. : les restitutions de la tour n° 2 du Préventorium (**ill. 21 et 22**).

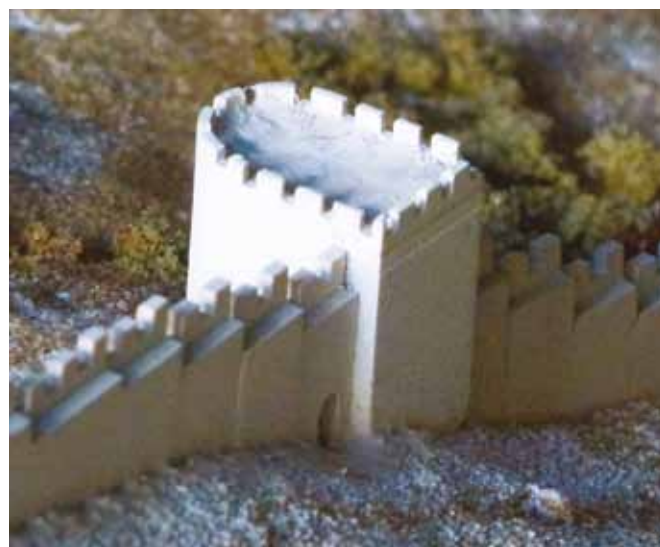
Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur à



ill. 21. *Restitution avec tuiles de la tour 2 du Préventorium (L'enceinte gallo-romaine de Nîmes Fig. 73 P. Varène - CNRS).*

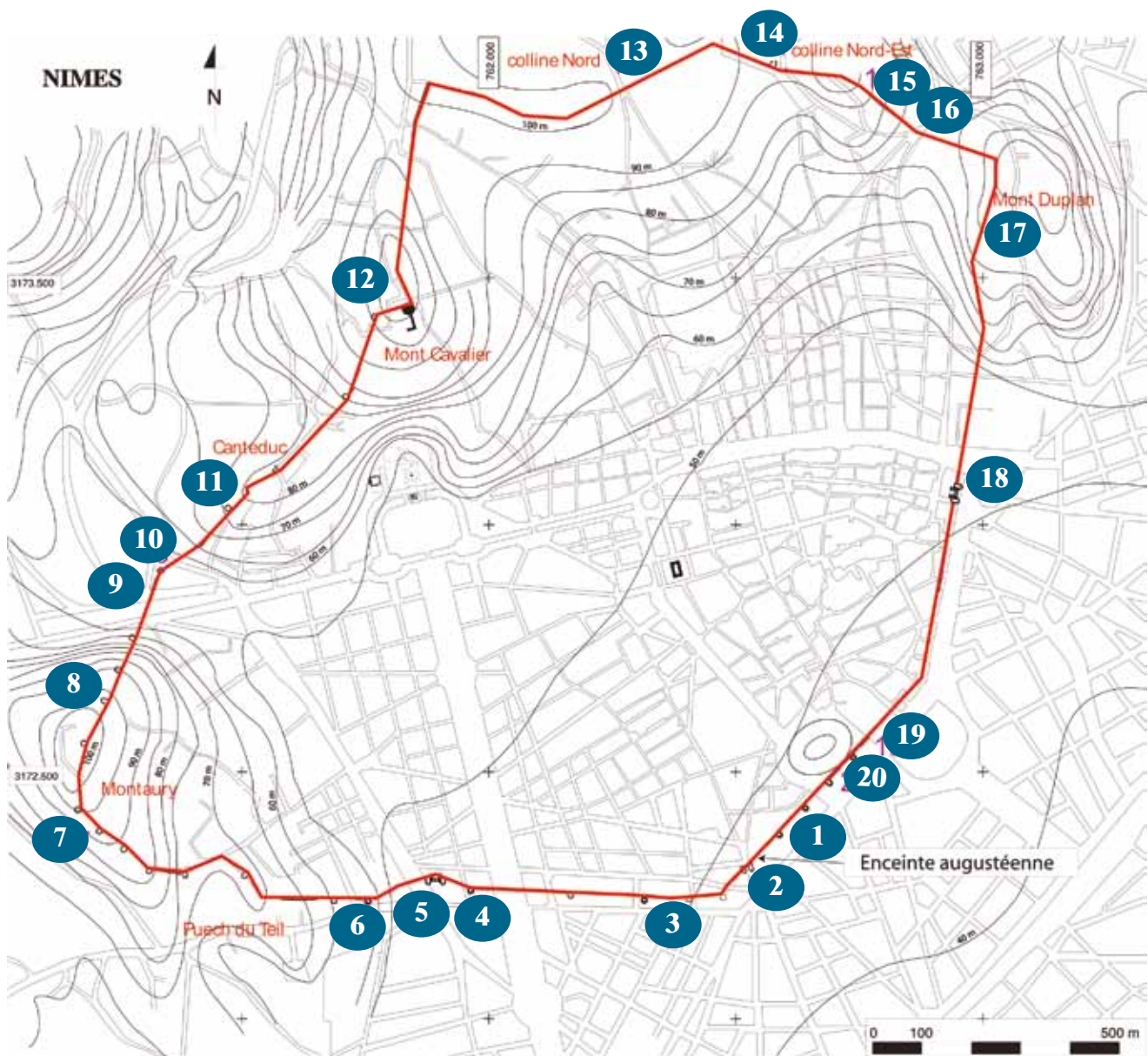
l'ouvrage « L'enceinte gallo-romaine de Nîmes » de Pierre Varène.

Cependant, vingt ans après sa publication, des découvertes plus ou moins fortuites ont enrichi



ill. 22. *Maquette de la tour 2 du Préventorium (Musée archéologique de Nîmes).*

notre connaissance : la tour Bertrand, le passage des eaux des Arènes, le rempart à la Banque Populaire du bd Amiral Courbet, la porte monumentale du bas de l'avenue Pompidou, la tour n° 2 du Préventorium dans la propriété de la Croix-Rouge sur la colline de Montauray (voir les travaux de Richard Pellé).



ill. 23. Plan enceinte de Nîmes (Richard Pellé).

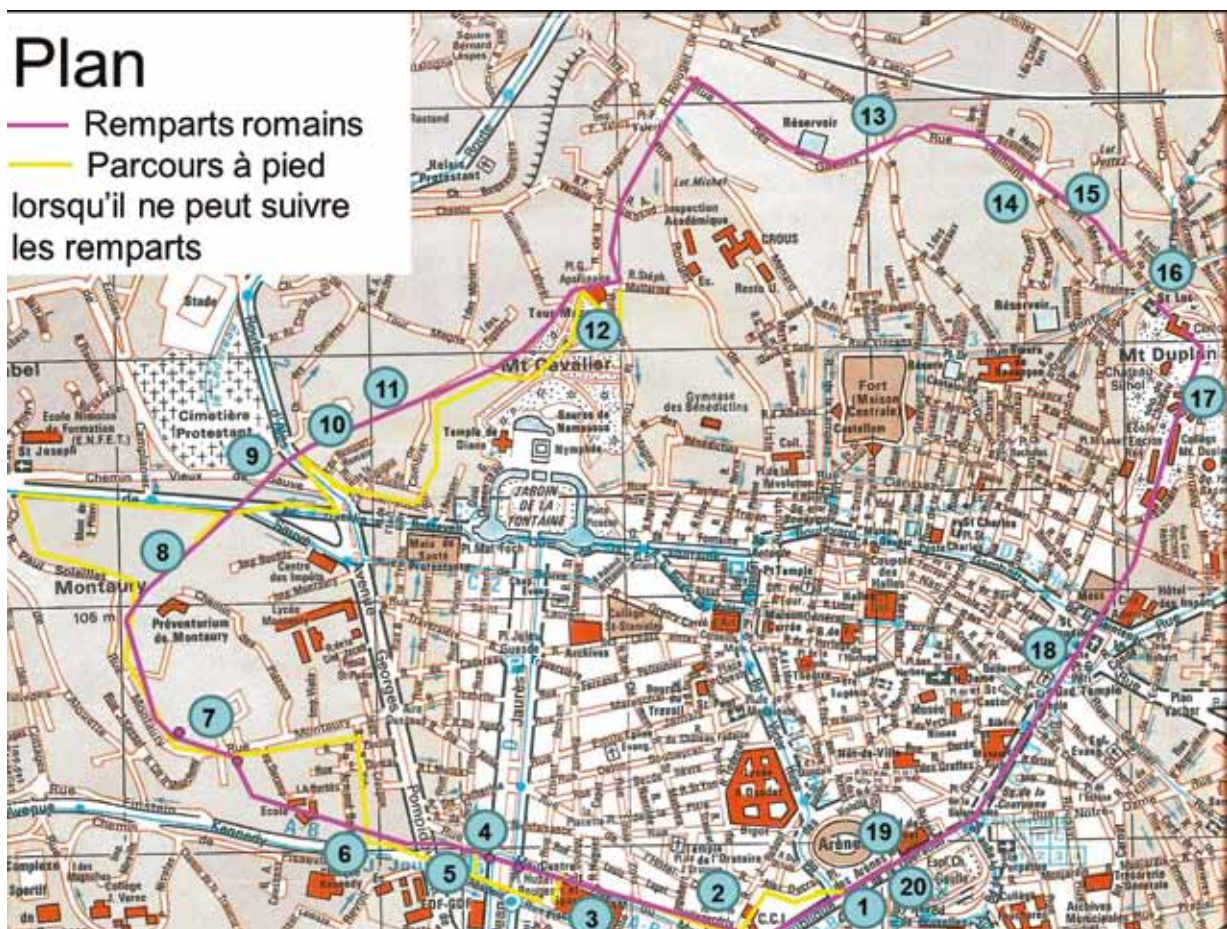
(Extrait tiré du livre: « Nîmes sans visa » de Christian Liger.
Édition Ramsay Paris. 1987)

Les aquarelles sont de Jean-Claude Golvin

Illustrations de Claude Llinares et Jean-François Dufaud

Christian Liger: (1935 – 2002) Professeur de lettres au lycée Daudet et d’histoire des arts à l’université de Nîmes, membre de l’Académie, adjoint à la culture à la municipalité de la ville de 1989 à 1995, sa première pièce de théâtre paraît chez Gallimard en 1961. Suivront une quinzaine de créations théâtrales et plusieurs romans édités chez Robert Laffont. Son attachement à sa ville natale se confirme avec *Nîmes sans visa* dont est extraite cette promenade "le long des vestiges de l'ancienne muraille d'enceinte romaine".

Six kilomètres de murailles, aussitôt visibles devant les Arènes sous la forme de cette tour enfouie et de pans de muraille. Mais aussi grimpant les collines, arpentant les garrigues et escaladant les carrières. Six kilomètres dont il faut chercher les traces comme celles d’un gigantesque Poucet qui aurait laissé çà et là une tour, une fondation, parfois la muraille entière : trois mètres sur six de petite pierre bien régulière, liée par un mortier immortel, et posée sur un conglomerat de cailloux qui défie la pioche. Et cela court, parfois visible, parfois sous terre, sous une rue, dans une cave, sous un building.

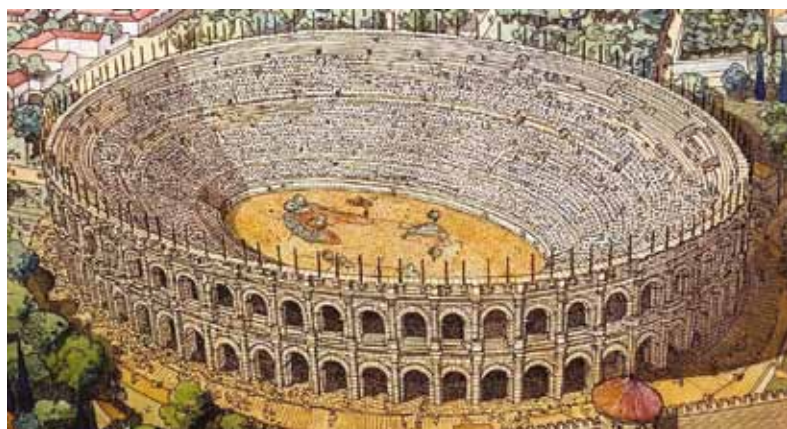


La visite débute des Arènes et passe par la rue Alexandre Ducros en direction de la porte de France puis se dirige vers le Boulevard Jean Jaurès, à l'ouest.

Bien sûr, il y a les repères les plus évidents : deux portes antiques : celle monumentale d'Auguste, connue, expliquée, entretenue face à l'église des Carmes ; et la Porte de France, qui s'appelait avant la Porte couverte parce qu'elle avait conservé une partie de la voûte qui la prolongeait, et qui n'est plus qu'une arche insolite coincée entre deux maisons.

Mais surtout, moins évident et plus excitant, il y a ce jeu de piste qui consiste à suivre les traces d'Auguste à travers des rues éloignées, des chemins campagnards, des villas à chiens méchants. Série d'indices qui invitent à l'échappée belle, aux paysages, aux souvenirs, à des bouffées d'histoire et de résine de pins. Cela aussi, c'est Nîmes.

Pourquoi est-on certain que la muraille fut bâtie sous le règne d'Auguste ? Parce que, lorsque la porte Est fut exhumée, en pleine Révolution, la première chose qui apparut fut l'inscription du haut, assez longue et explicite : « L'empereur César Auguste, fils du dieu, consul pour la deuxième fois, élevé à la puissance tribunitienne pour la huitième fois, a donné ces portes et ces murs à la colonie. » Grâce à ces titres, on put dater précisément l'enceinte : - 14 ans avant J.-C. Cadeau de Romain : six kilomètres d'un rempart serré, sans partie faible, flanqué de quatre-vingts tours, percé de dix portes, escaladant cinq collines, et ayant pour point culminant la Tour Magne. Pendant des centaines d'années et jusqu'au début de ce siècle, des fragments entiers en restèrent dressés dans le paysage sur les champs. Il a fallu les villas, les lotissements, l'attrait immobilier des vallons à pins, pour que bulldozers et spéculations en fassent mystérieusement disparaître une bonne partie, à la barbe des archéologues. La recherche en devient plus mystérieuse.



Les arènes (Restitution de l'amphithéâtre extraite de *Voyage en Gaule Romaine* - J-C GOLVIN – 2ème Edition ACTES SUD - Errance page 67)

On peut partir des Arènes vers l'ouest. Déjà, à deux pas des Arènes, dans la rue Alexandre Ducros, il faut savoir pénétrer dans le jardin de la clinique Saint Joseph pour y trouver une belle tour et un début de rempart. Silence, **1** dit une pancarte.



De l'amphithéâtre à la tour Saint Joseph



Tour Saint Joseph (Photo : J-C Laffont)

Le rempart disparaît en terre. Mais revient à deux cents mètres de là, sous la forme de la porte la plus anciennement connue de Nîmes : la Porte de France. **2**

Pauvre porte : elle par qui la voie Domitienne quittait la ville vers l'Espagne, elle autour de laquelle légionnaires, commerçants, voyageurs impériaux partaient vers toutes les conquêtes, ou tout simplement vers la capitale administrative, Narbonne, la voici réduite à une seule arche entre la Chambre de commerce et une maison miteuse. Transition entre le prestige du quartier des Arènes et les rues banales qui s'annoncent. D'un côté, la



La porte de France

Chambre de commerce construite dans l'ancien hôpital de l'Hôtel-Dieu : maison dynamique, à l'origine du premier port de plaisance d'Europe, entièrement conquis sur la mer et les marais, Port-Camargue. De l'autre, un étrange quartier que l'on a appelé la Petite-Espagne parce que, depuis le début du siècle, des Espagnols immigrés s'y sont installés ; maisons d'un étage dans lesquelles on a souvent aménagé des cours intérieures en patios.

La promenade pourrait devenir carrément banale par des rues sans âme, si le nom ne vous donnait quelque espérance : rue du Cirque Romain !

3



*Pourquoi pas un cirque ?
(Photo : Cirque de Massenzio – Rome)*

Voilà de quoi la suivre ; et suivre du même coup les monotones bâtiments de la Sécurité sociale et d'un centre culturel et sportif. Oui, mais voilà ; dans cette ville à sortilèges, ils ont été bâtis à la place d'un marché aux bestiaux ; lui-même pris sur l'emplacement d'un cimetière ;

qui avait remplacé un jeu de mail... lequel, aux dires d'une mémoire populaire tenace, avait profité des espaces offerts par un ancien cirque romain. Quelques hectares au moins dont on ne peut nier la vocation agitée. Et quel que soit le témoignage : document du Moyen Âge pour le mail, mémoire des pères pour le marché aux bestiaux, tous se souviennent d'un fragment de mur, sorte de bloc de pierraille. C'était, disaient les obsédés d'antiquité, le pivot autour duquel tournaient les chars romains. D'ailleurs, n'y a-t-il pas, près des Arènes, par là même où l'on vient de passer, une rue qui s'appelait la rue de la Carreterie, la rue des Chars ! Ce mur indestructible n'est en réalité qu'un nouveau fragment du rempart d'Auguste qui courait droit vers l'Ouest et vers les collines.

Frôlé par les autobus, entre des bars équivoques et des buildings de moyen standing, on continue de suivre Auguste. Il faut traverser le boulevard Jean Jaurès, résister à la tentation du taureau d'un côté, des jardins de l'autre ; la rue du Cirque Romain, de l'autre côté, devient la rue de l'Abattoir. Sur la droite un building de dix-huit étages ; et tout de suite une rue, les Romains sont au coin, sous le béton ; vous collez le visage à la fenêtre basse d'un parking souterrain : le rempart est là, une belle tour que les architectes du béton ont su protéger en sous-sol. Auguste est inclus dans les fondations.

4



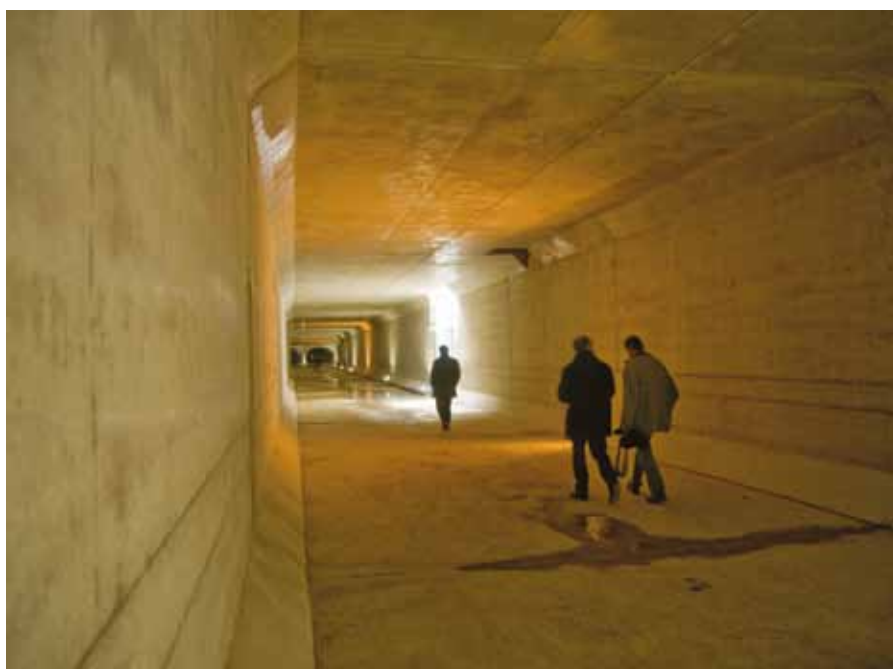
*Tour de la rue des tilleuls
(dans les fondations de l'immeuble)*

Cent mètres encore : un grand carrefour, une voie à quatre pistes vers la ZUP croise l'avenue du Cadereau descendant des Cévennes.

5



*Au premier plan la porte sud du Cadereau
(Maquette du musée archéologique de Nîmes)*



Le Cadereau aujourd'hui (Photo : crédit - ville de Nîmes)

Le Cadereau passait sous l'avenue Georges Pompidou et la porte Cadereau se trouvait près du carrefour de la Rue du cirque Romain et de l'Avenue Georges Pompidou. Le Cadereau avait été dirigé dans deux tubes de 1.90 m de diamètre. Mais après les inondations de Nîmes du 3 Octobre 1988, un nouvel ouvrage souterrain de transport des eaux du Cadereau de 5.5 m de large et de 3.75 m de hauteur a remplacé ces deux tubes, permettant un débit de 120m3/s

Ici, la légende nîmoise se souvient d'une porte encadrée de deux tours qui franchissait une rivière. La voie vers les ZUP et les ZIP porte aussi le nom d'un empereur : Kennedy. Elle monte au milieu d'une colline de pins. Et le rempart est là. Entre un immeuble de l'EGF, une clinique et des buildings. Rome est à des milliers d'années-lumière, et vous marchez dessus : ce morceau de terrain vague, cette pierraille à vos pieds, vous reconnaissez les petites pierres régulières, le ciment indestructible.

Le rempart ensuite quitte la voie rapide, s'enfonce dans la colline : vous voyez la muraille par la tranche. Elle commence de grimper entre une vieille villa rose et les plus anciennes HLM nîmoises. Déjà, l'enceinte a les pieds dans la verdure : buis, lauriers, thym, herbes folles. On peut l'escalader ; les enfants de l'école voisine reviennent chez eux par la crête.

6

Montaury.

Tout de suite après, on perd le rempart, dans les propriétés, sous des immeubles chics : la colline est trop belle, trop boisée ; ici commence la spéculation immobilière, ses interdicts et ses destructions. Pour le retrouver, il faut ruser. Rester sur la même pente, mais revenir en arrière, prendre une autre rue qui le rejoigne plus haut sur cette colline de Montaury « *Monte Taurus* » dit un historien : le mont des taureaux ; parce que c'est là, disent encore les fous d'antiquité, qu'on faisait paître les taureaux avant de les amener aux jeux des Arènes ! La rue s'appelle précisément Montaury. C'est en y montant qu'on comprend peu à peu l'attrait de ce

quartier. La plaine de Beaucaire et du Rhône bascule avec toutes ses collines bleues, au-delà de la ville : et quand le temps est clair, le rocher des Baux-de-Provence pousse sa crête blanche entre les pins. La pente est dure, les murs hauts, les villas riches ; les petits immeubles ont à leur balcon les vitres fumées des loyers élevés. Ici, le silence l'emporte. La muraille de l'empereur est là sur la gauche ; mais on a beau lorgner, rien ne paraît, trop de clôtures. Et puis la rue tourne à angle droit, à hauteur de la belle et vieille maison des Charmerettes. Une folie qu'un gouverneur du Languedoc avait fait aménager pour sa belle. Une maison aussi où vécut jusqu'à ces dernières années l'une de ces femmes de caractère comme en recèle cette ville secrète. Une femme mêlée aux grandes résistances et aux pouvoirs efficaces, et qui, sans fleurs ni prêtres d'aucune sorte, voulut qu'on lise sur sa tombe du Jaurès.

En face de chez elle, dans le rétrécissement de la rue de plus en plus pressée par les pins qui la surplombent, le rempart revient. Un demi-cercle concave de petits moellons dans un mur de propriété : c'est l'intérieur d'une tour.

7



Tour de la rue Montaury

À partir de là, précisément quand la chaussée s'élargit, la muraille est dessous. On le sait ; on l'a vue ; on l'a goudronnée. Les chemins divergent ; les allées interdites se multiplient ; le calme et la beauté s'accroissent. La muraille d'Auguste a disparu derrière d'autres remparts. Et le sommet de la colline risque de la faire oublier tout à fait.

Pour peu qu'un petit mistral ait épuré la lumière, rendu le ciel violet, laqué l'échevelure des pins maritimes et des pins d'Alep, le paysage vous prend. Les collines du nord-ouest de Nîmes font oublier Rome. Crêtes vert sombre, saignées

rouges, touffeurs des lauriers et des genévriers. On est du côté de Florence avec les sombres accidents des vallons, les appels ventés des pins. La paix sans fadeur ; l'apparent abandon de la nature sans sauvagerie. La ville se cache, et la plaine ; plus de vignoble, de garrigue, ni d'aéroport : un jardin sur des milliers d'hectares.

L'assemblée des fées.

Le rempart est juste sur ce sommet : à dix mètres de la rue, il coupe l'allée d'un préventorium, surgissant d'une propriété, dégringolant dans une autre.

8



Rempart dans la propriété de la Croix rouge



Rempart dans la propriété de la Croix rouge

Les vieux os de la pierre mordent un peu sur l'allée de buis. À partir de là, le flanc de la colline a été préservé par le propriétaire : très peu bâti, très peu aménagé, très sauvage. Grâce à ces interdits, sur toute cette descente vers la ville, la muraille d'Auguste a conservé toute sa hauteur : c'est le plus beau passage. Mais pour voir et apprécier ces grands pans de murs antiques, à travers les bois sauvages, il faut descendre dans le creux entre

deux collines, traverser la route du Vigan, et prendre du recul du côté des chemins de Camplanier et des Écoliers.

9

Vous passez alors à l'ombre d'un drame terrible : à quelques dizaines de mètres de là s'ouvre à flanc de colline, sous un auvent très large et très bas, la grotte des fées, où quelques gamins viennent encore faire leur initiation spéléologique. Dans la nuit du 14 au 15 janvier 1720, c'est vers le grand auvent de cette cavité que convergeaient les détachements du roi. En silence, à travers la garrigue : on leur avait dénoncé une assemblée secrète de protestants, et ils comptaient les surprendre en pleine prière. Les espions royaux étaient bien informés : il y avait là six cents personnes : de bons bourgeois de la ville, avec femmes et enfants. Rien que des gens paisibles, plutôt prudents, souvent aisés et bien vus des pouvoirs. Et ces gens-là, obstinément depuis cinquante ans et deux générations, continuaient de se rassembler en secret, « au désert », comme ils disaient, pour célébrer leur foi, des rites, une lecture de la Bible qui n'appartenaient qu'à eux.

Cette nuit-là, heureusement, l'assemblée fut prévenue à temps, les protestants aussi avaient leurs informateurs. L'assemblée se dispersa dans la nuit, les soldats se perdirent un peu en garrigue. Mais, exactement comme dans une opération de gendarmerie, on barre les routes entrant en ville, on explore systématiquement les mas environnants ; et les protestants, parfois par familles entières, sont surpris et conduits au fort. Désolation dans Nîmes. Foyers éclatés. Une quarantaine de personnes sont, à la fin, retenues, dont des vieillards et des filles très jeunes. En ville, l'émeute menace. Les hommes sont d'abord tous condamnés aux galères, et les filles à la prison à vie. Puis les jugements sont modifiés ; car ces bourgeois ne sont pas sans relations, ni sans argent. Mais tout de même : trois vieillards sont condamnés aux galères, quatre jeunes filles au couvent ; dix-neuf personnes sont expatriées en Louisiane. Le jour où ils quittèrent Nîmes, la foule était sortie de nuit, car on savait que la police allait fermer les portes de la ville ; et au petit matin, les Réformés firent une haie le long de laquelle les grenadiers furent obligés de conduire les prisonniers enchaînés : trois femmes et seize hommes. Pendant trois heures, malgré les menaces et les coups, cette foule suivit de loin le cortège des exilés.

10 Arrivé au bas de la colline de Montauray, le rempart d'Auguste, lui, a tourné à angle droit pour remonter sur la colline de la Tour Magne, appelée mont Cavalier, du nom du maire qui la fit reboiser. Rude affaire : il doit encore une fois s'effacer ; d'abord sous un carrefour, des feux rouges, des routes : direction Alès, Le Vigan. Pour le retrouver, il faut prendre une vieille petite rue, à droite, sur le début de la route d'Alès. Elle avoue tout : elle s'appelle la rue du Rempart Romain... C'est un cul-de-sac qui aboutit à une carrière ; du fond, on voit le rempart, bien conservé : il escalade la crête de la carrière, montant à grands coups de hanche, bien visible sur le vide.

11



La colline de Canteduc

Il a toujours ses petits moellons bien taillés, mais laisse parfois voir les secrets de sa construction, et ses agglomérats intérieurs.

De vieilles petites maisons se sont un peu accrochées à lui ; et avec cette familiarité qu'ont les Nîmois pour la chose antique, quelqu'un a accroché sa cheminée à chapeau rouillé sur les pierres. Il grimpe le rempart, sur les carrières et parmi les murs de pierre sèche. Quelques propriétaires bâtisseurs s'en sont saisis, et l'ont réutilisé pour l'inclore à leur propre clôture. Jusqu'à la Tour Magne, vous ne pourrez guère l'épier que de loin. Attention au chien. On est ici sur le territoire nîmois le plus cher au mètre carré. Les jardins de la Fontaine sont à quelques dizaines de mètres. Si bien que le rempart a été repéré, perdu, retrouvé au gré de la bonne volonté des propriétaires. Dans le quartier le plus discrètement cossu, les pudeurs s'exacerbent. Et l'enceinte d'Auguste ne reparaît vraiment pour le flâneur qu'à la Tour Magne.

12



La Tour Magne



*Rempart aménagé dans une propriété privée
(au nord de la tour Magne)*



*Sur le mont Cavalier
Escaliers construits à proximité des remparts*

Les ombres d'un petit chemin vous mènent directement au rocher éblouissant sur lequel la vieille tour guette encore. Sur ses faces ouest et nord, on voit encore très nettement les arrivées du rempart, comme des bourrelets de cicatrices, des chancres de pierraille collés. Ayant atteint son point culminant et, au passage, assimilé la vieille tour, le rempart de l'empereur va escalader encore trois collines. Et pourtant, jusqu'à son retour en ville, il ne reste, il faut bien le dire, que sous forme de souvenirs, soit qu'il soit devenu invisible dans des propriétés interdites, soit qu'il ait été rasé. À deux pas, au nord de la Tour Magne, un propriétaire du XIX^e siècle avait transformé une des tours en un tombeau pour un général de Napoléon ; et son successeur actuel en a fait la base décorative d'une piscine !

Présence de Saint-Baudile

Il faut quand même partir vers le Nord : rue de la Tour Magne, place Paul Valéry ; on peut, en pas-

sant, oublier un peu la muraille, et descendre par la rue Arthur Rimbaud, celle qui donne le mieux l'idée d'un certain bonheur de vivre sur les hauteurs nîmoises. Plus au nord encore, à travers les pins et les jardins, commence d'apparaître la garrigue, l'espace de ce que l'on appelle à Nîmes « le Champ de tir », parce que la municipalité a donné à l'armée une concession séculaire sur ce plateau calcaire, planté de chênes kermès, qui s'étend jusqu'aux gorges du Gardon. Le rempart serpentait, montait, descendait, jouait avec la géographie capricieuse des vallonnements. C'est la toponymie qui nous le rend : un peu après la place Paul Valéry juste après un cèdre magnifique, un chemin s'en va vers l'est, sur la crête de petites collines boisées. C'est « la rue des Gazons » ; mais sur les cartes deux fois centenaires, on l'appelle « la muraille vieille ».

13

Suivre la rue des Gazons, c'est donc marcher sur l'enceinte romaine dont le soubassement est encore sous le bitume. C'est aussi traverser le très curieux quartier où le temps est suspendu : plus de villas à piscine, mais des petites maisons sans étage, de petits jardins : des façades peintes en rose, jaune ou vert tendre ; de petites rues claires qui se tortillent directement sous le ciel ; aux tournants, des bornes d'un autre âge attendent les carrosseries. En passant au croisement de la rue Damian, de la rue des Moulins et de la rue des Trois Fontaines, on tombe dans un creux d'arbres, comme une oasis. C'en est une : au fond, dans une grotte en rocaïlle à peine visible, se cache le plus naïf sanctuaire nîmois : celui de Saint Baudile.

14



Sanctuaire de Saint Baudile

C'est ici que la tête du premier chrétien nîmois a rebondi trois fois, faisant surgir trois fontaines. La surprise, c'est que la petite grotte soit bourrée de statues de stuc, d'ex-voto, de plâtres levant les yeux au ciel, de gravures, ciselures et napperons comme il n'y en a nulle part ailleurs dans cette ville où même les églises catholiques ont adopté quelque chose du dépouillement d'un temple. Ce coin éloigné du centre-ville, peu fréquenté des touristes, peu connu des Nîmois eux-mêmes, reste, quinze siècles après, le lieu d'une foi naïve. Comme si une communauté sans doute très humble savait encore parfaitement que même si saint Baudile possède une très grande église en pleine ville, le berceau supposé de la foi chrétienne nîmoise est sous ce bouquet de pins, sous Jeanne d'Arc et le curé d'Ars en plâtre, sous trois tableaux édifiants; un défilé terrible crie ici du fond des temps: un sarcophage des premiers temps chrétiens; cinq scènes gravées dans la pierre. Presque tous les visages ont été martelés par la barbarie ordinaire, mais ces silhouettes, ces toges, ces personnages à mi-chemin de l'Empire romain et du plus profond Moyen Âge, renvoient, dans ce creux presque toujours désert, à l'essentiel. Comme ces plaques de fonte municipales scellées en terre, qui disent soudain que là-dessous, bien réelles, surgissent trois sources.

Le rempart et les astronomes

De ce creux sacré, la muraille repart à l'assaut d'une nouvelle colline. Une rue s'appelle « des Moulins », ces moulins que toutes les gravures des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles montrent en fond de toile. Il en reste quatre sans ailes.

15



Les moulins de la rue des Moulins



Ils sont exactement dans le prolongement du rempart d'Auguste. De là à dire que les tours ont été prises d'assaut par les meuniers... Il est vrai que l'on a retrouvé des moellons antiques dans ces tours.

Pour peu que le rempart descende encore un peu dans cette jolie rue tranquille, au-dessus des toits de la ville, il rencontre Marc Bernard. C'est là que l'écrivain a vécu sa petite enfance dans ce quartier dit de « la Croix de fer ».

16



« Je revoyais, écrit-il, le blanc miroir de la carrière, les sentiers brodés d'herbe où nous courions vers des aventures prodigieuses, les cigales chanteuses aux ailes de verre clair, au ventre frémissant, que nous capturions en avançant avec d'infinies précautions vers les troncs d'oliviers dont les feuillages rebroussés par le mistral, ou par le tiède vent du sud, remplissaient la garrigue d'éclairs, d'un embrasement de fournaise blanche qui me rappelait l'éclat des fours de boulangers. » C'était vers 1910. Mais la lumière, les sons, la paix de ce quartier n'ont guère changé. La muraille, on ne la reverra presque plus ; mais quelques fouilles, quelques pierrailles disent encore qu'elle remontait sur la colline voisine. Auparavant, elle a croisé une rue très passante ; elle a côtoyé une hideuse église qui se voudrait de style roman XII^e siècle et qui n'est qu'un gâteau à la crème byzantin. Le rempart s'attaquait au mont Duplan. Encore une occasion de promenade : à l'origine, une colline de garrigue qui s'appelait précisément « des Moulins à vent ». Plus tôt encore, dans le Moyen Âge, elle faisait partie du territoire consacré à saint Baudile, encore. Les moines en louaient le terrain aux juifs de la ville, pour qu'ils y enterrent leurs morts. Le prix était un poids de sel. Et la colline s'appelait le Puech Judich. Ce n'était qu'un « roc dénudé et désert », nous dit-on ; et les Nîmois, lors des épidémies de peste, y expédiaient leurs malades dans des huttes de pierre. En 1859 un maire intelligent fit boiser la colline, les pins poussèrent, le mont prit le nom du maire : Duplan.

17

Du moment où elle fut une promenade ombrée, la colline attira dans son crépuscule bien des couples, dont certains parfois étranges. Les journaux satiriques du début du siècle en faisaient des échos acides. À présent, les allées sont larges, les boulistes bruyants ; la caserne d'artillerie est à quelques centaines de mètres ; l'hôpital un peu plus haut ; le trafic de la route d'Uzès passe à son pied : le mont Duplan est encore une belle promenade, mais il n'a plus rien d'étrange ni d'équivoque.

À cet instant se produit une sorte de miracle. Le rempart d'Auguste passait au sommet de ce mont Duplan ; et de là il redescendait droit vers la ville et ses monuments. Il n'en reste rien, mais on sait où il passait. Or, sur le flanc de cette colline a été bâtie une petite maison sans relief, un cube un peu à l'écart dans les arbres : l'un des quelques planétariums existant en France. Là, tous les après-midi, les constellations des deux hémisphères, la course du soleil, la position des astres dans cent ans, ou il y a dix siècles, peuvent être programmées. Des combinaisons les plus complexes aux initiations primaires, le planétarium fait défiler les étoiles à volonté grâce à des systèmes optiques de pointe. Or, le trajet de la muraille antique passe sous la maison. Court-circuit entre les augures de l'empereur et les astronomes de l'an 2000.

La Porte d'Auguste et le château de Nîmes

Il ne reste plus qu'à rejoindre les boulevards. La dernière étape avant que le rempart ne boucle aux Arènes ses six kilomètres, sera la Porte Auguste.

18

Promenade au mont Duplan



Elle est belle, la porte romaine, bien protégée, mise en valeur par un rideau de cyprès ; enrichie de bornes milliaires replantées là : le dallage est puissant ; les quatre arches sont plantées comme les certitudes de Rome.



La cour intérieure de la porte d'Auguste



La porte d'Auguste à Nîmes

Et pourtant, tout cela ne traduit en rien l'aspect imposant que devait avoir cette entrée. Pire, aucun des archéologues qui firent sortir de terre le sanctuaire de la Fontaine et qui décrivent minutieusement les inscriptions et monuments nîmois ne parle de cette porte. C'est que pour eux, elle n'existait que comme un souvenir. Où était passée la Porte d'Auguste ? Eh bien, elle était totalement insérée dans un autre édifice plus grand, plus gros et plus large : le château royal de Nîmes. Les savants du XVII^e siècle ignorent que la porte romaine est encore là-dessous, mais en bons rationalistes, ils ont consulté des documents très anciens. Ils savent que, dès le plus haut Moyen Âge, on se servait du « piège » romain, de ses tours, de ses poternes et de ses voûtes. Ils doivent savoir aussi que dès l'an mil, l'espace fortifié était devenu un château fort dans

la ville elle-même. Un certain Bernard de la Porte d'Arles en était le seigneur. Le nom se déforma en Porte Radès ; et toute une lignée de Nîmois, seigneurs de la Porte Radès, vécut sans le savoir sur les restes de la Porte d'Auguste et sur le passage de la voie Domitienne. En 1195, un Pierre de la porte Radès, « le Noir », possède un droit de gîte pour quatre chevaliers et un messenger ! Est-ce Lancelot aux lisières de la garrigue ?

En 1391, c'est le roi de France, Charles VI, de passage à Nîmes, qui remarque ce château et ordonne qu'on le consolide et qu'on y édifie une véritable forteresse royale « en ce lieu appelé le sonal des Carmes, auquel sont deux grosses tours accouplées de gros murs ». L'administration des Valois parle, elle, de quatre tours : le château grossit. Ce sont ces tours dont on voit encore les traces au sol, dans le trottoir, devant la boutique d'un photographe. Ce n'est pas le Louvre, ni Montségur, les seigneurs nîmois sont de « petits patrons », et le château est plutôt une garnison, une place forte et une poudrière que la demeure de la reine Guenièvre. Les princes lorsqu'ils débarquent à Nîmes vont loger chez l'évêque ou quelques riches notables dont la maison est plus douillette. La Porte d'Auguste est un lieu de sûreté, parfois une prison : le fameux baron des Adrets, mêlé jusqu'au cou aux luttes religieuses, y fut enfermé pour un temps en 1562.

De tout ceci, vous ne verrez absolument plus rien. Là se produisirent pourtant par trois fois des sièges dignes de romans de cape et d'épée. Le premier est lié à la grande histoire de France et les Nîmois n'y jouent pas un très beau rôle. Charles VI règne ; la folie l'assaille de plus en plus souvent. Le gouvernement de la France, partagé entre ses chevaliers, est une perpétuelle empoignade. Le duc de Bourgogne et la reine de France croient pouvoir s'emparer du pouvoir ; et le dauphin, le futur Charles VII, qui sera couronné par Jeanne d'Arc, doit se battre pour reconquérir son royaume. À Nîmes, la propagande des dissidents a bien fonctionné ; on a promis la suppression de la gabelle, d'autres impôts ; il n'en faut pas plus pour que les Nîmois trahissent leur roi légitime et passent dans le camp de Bourgogne. On oublie roi et dauphin... sauf dans le château royal. Là, une garnison reste fidèle aux Valois. Dans cette ville rebelle et bourguignonne, un siège commence. La garnison résiste longtemps ; puis, sans vivres et sans espoir de

sortie, elle se rend. Moins de deux ans plus tard, le dauphin vient mettre le siège devant la ville rebelle qui capitule rapidement. Sauf le château, plein cette fois de Bourguignons. Au bout de douze jours, une attaque emporte la fortification, et le futur Charles VII fait exécuter tous ceux qui s'y trouvent. Nîmes est déjà une ville suspecte et susceptible de trahir.

Le second siège est de 1567 : les guerres de religion viennent de se rallumer. Immédiatement, Nîmes bascule dans le camp protestant. Dans un amalgame politico-religieux de haines et d'intérêts, on tente d'effacer définitivement les traces et les pouvoirs catholiques. Une folie fanatique s'empare des militants réformés et le jour de la Saint Michel, des dizaines de notables catholiques sont arrêtés et massacrés, dans des conditions dont le cœur de la ville restera longtemps marqué. Les catholiques qui ont pu échapper se réfugient dans le château royal dont la garnison reste fidèle au souverain français. Un capitaine la commande. Le siège commence le lendemain. De Provence, le parti catholique envoie au secours des siens deux mille arquebusiers et cinq cents cavaliers commandés par le comte de Tende et le cardinal Strozzi. Ils échouent dans la plaine qui est à présent la place des Carmes. Les cinquante soldats du roi et les bourgeois catholiques résistent pendant un mois et demi : sept sommations ne les font pas plier. On fait courir le bruit que le roi s'est fait protestant, que les Guise sont en exil... le château résiste ; en pleine ville réformée, évêque enfui, pouvoir municipal aux protestants, églises pillées, cathédrale en voie de démolition. C'est seulement la faim qui obligera la garnison à céder. Et encore, avec les honneurs : les soldats sortent l'épée à la main, capitaine en tête : les civils sont libres de quitter la ville. Le château les a sauvés.

Deux cents ans plus tard, le château revient, en pleine Révolution. Il a bien évolué : il est à présent noyé dans un complexe de maisons et de remparts. Ses grosses tours subsistent, mais les bâtiments sont divisés, partagés en appartements ; conglomérat de terrasses, de fortifications en ruines, de bâtiments imbriqués. Est-ce par hasard que précisément dans ces maisons habite en 1790 le chef des royalistes nîmois, François Froment ? Ce grand agitateur, spécialiste de la provocation, a constitué un parti et une milice.

Il sait envenimer les querelles de rue, appeler indirectement au meurtre. Finalement, après de grandes tensions et plusieurs morts en ville, François Froment se barricade chez lui, avec ses légionnaires. Chez lui, c'est-à-dire dans le château de la Porte d'Auguste. On est le 13 juillet 1790. Rapidement, le quartier devient une forteresse antirévolutionnaire. Cet état de tension extrême entraîne dans la nuit du 13 au 14 une réaction de toute la région : les gardes nationaux des villages entrent dans Nîmes et campent sur l'Esplanade. Un incident, un coup de feu maladroit ou provocateur, entraîne la prise d'un couvent de capucines et le massacre des religieux. C'est le début de plusieurs journées de guerre civile que l'on a appelées la « Bagarre de Nîmes ». Au centre du conflit, François Froment et sa forteresse. Il y est retranché avec plus de cent vingt hommes qui tiraillent sur tout ce qui approche. Seuls des canons braqués sur son refuge l'obligeront à sortir. Au moment où le château se rend, on ne peut contenir le peuple furieux : gardes et hommes de la rue pénètrent de force et massacrent tous ceux qui s'y trouvent. Il faut croire que même à cette époque, le « château de Nîmes », dont personne ne se souvient à présent, signifiait quelque chose de profond pour les Nîmois, puisque pendant les négociations pour se rendre, Froment et ses amis signaient encore : « Les capitaines de la région nîmoise commandant les tours du château ».



Statue d'Auguste

Ces tours du château, les Nîmois révolutionnaires ne voulaient plus en entendre parler. Ce fut leur dernier rôle. Symboles de la réaction et de tous les pouvoirs contre-révolutionnaires, leur démolition fut entreprise en même temps que celle des remparts adjacents. Même une salle de théâtre incluse dans l'îlot, et marquée de réunions subversives, fut détruite.

C'est alors que sous les maisons fortifiées, le haut d'un mur romain fit sa réapparition. Il portait une inscription à Auguste. Les ouvriers commençaient à en desceller les blocs. Un historien amateur cria au scandale, rameuta les autorités. Désormais on démolit lentement, et sous des ruines de plus de mille ans, on en mit d'autres à jour, anciennes de deux mille. C'était la Porte d'Arles, dite Porte de Rome, dite Porte d'Auguste. Elle ne fut d'abord visible que jusqu'à la hauteur du sol actuel, c'est-à-dire qu'elle ne dépassait de terre qu'à mi-voûte. Ce n'est qu'en 1848 qu'une décision municipale acheva les fouilles, mit au jour le sol dallé, les traces des chars. On put alors en mesurer l'importance : quatre portes, deux pour les chars et les transports, deux pour les voyageurs plus légèrement équipés. Des têtes de taureaux, des niches qui ont perdu leurs statues, l'appareil de Rome, cette entrée devait être flanquée de deux énormes tours. Et on suppose que la petite colonne qui se trouve au centre entre les deux arches centrales, était la borne n° zéro à partir de laquelle on comptait les milles sur la route Domitienne, dans le territoire nîmois. Mais le dispositif était beaucoup plus important que ce qui en reste : les quatre porches étaient prolongés par des voûtes. L'ennemi réussissait-il à franchir celles-ci, il se retrouvait dans une cour close : devant lui, d'autres portes, d'autres voûtes pour accéder enfin à la ville. Et tout autour, des murailles à créneaux, de quoi faire pleuvoir sur eux les flèches et les javelots. Un piège.

Après cette porte trompeuse, le rempart n'a plus qu'à suivre le boulevard ; des traces, des restes de murailles traînent encore dans certaines caves. Mais le parcours est bouclé : voici les Arènes,

20

les deux belles bases de tour dans leur pelouse douchée de frais : l'enceinte d'Auguste, après six kilomètres de promenade, après avoir observé tous les horizons nîmois, côtoyés maints lieux stratégiques, rejoint tant de points de batailles ou de recueillage, est revenue au cœur battant de la

ville : Auguste, dirait-on, avait pris la mesure de « sa » ville.



Les arènes de Nîmes, aujourd'hui



*L'amphithéâtre à 7.80 m de l'enceinte
(Cl. J. Pey, Musée d'Art et d'Histoire – Nîmes)*

Nous remercions Madame Liger d'avoir bien voulu nous autoriser à publier des extraits de l'ouvrage de son mari. Cet article complète le premier qui nous donne les principales caractéristiques de l'enceinte. Il invite nos lecteurs à faire le tour des remparts de Nîmes, à leur allure.

► L'ENCEINTE ROMAINE SUR LES PENTES DE LA COLLINE MONTAURY

De la découverte aux premières fouilles de 2014

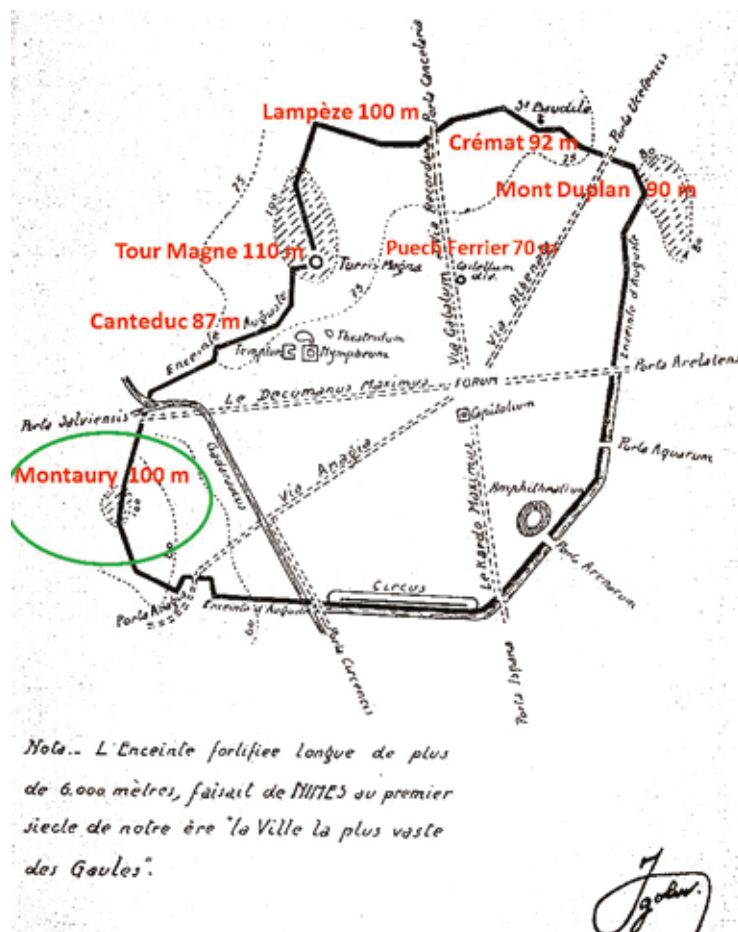
Par Michel AUBERT - Président du conseil syndical la Résidence Le Montauray et du Comité de quartier « Plateforme Cadereau », membre de l'association Pont du Gard et Patrimoine.



ill. 1. L'enceinte romaine sur la colline de Montauray. (Photo de Michel Aubert)

Nîmes la Rome française, la ville aux sept collines ; celle qui nous intéresse aujourd'hui est la colline Montauray. Elle cache sur ses pentes les vestiges de l'enceinte romaine.

La carte (ill. 2) représente la Nîmes gallo-romaine avec le tracé de l'enceinte romaine. Le cercle vert montre la position de cette enceinte sur la colline Montauray qui depuis janvier 2009 fait l'objet de toute l'attention du comité de quartier Plateforme Cadereau.



ill. 2. Enceinte Augustéenne de Nîmes
par J. Igolen*
En rouge les 7 collines

Sur sollicitation de Marc Leroux, copropriétaire de la résidence Le Montaury, la direction des antiquités historiques, sous la tutelle du ministère de la culture, a confirmé le 28 octobre 1985 au comité de quartier l'intérêt de préserver ce tronçon de l'enceinte, le plus spectaculaire oublié des Nîmois. L'extérieur de l'enceinte est bordé par 4 000 m² de parcelles privées, plantées de pins sylvestres. Ces terrains n'ont jamais été urbanisés et ont gardé la mémoire de l'époque romaine pour la plus grande satisfaction de nos archéologues. Ci-dessous ce courrier signé du directeur des antiquités historiques, André Nickels :

« L'enceinte romaine de Nîmes, qui date de l'empereur Auguste, est une des mieux connues et des mieux conservées de France. Elle développe un tracé de 6 km de pourtour autour et dans la Nîmes actuelle, et présente déjà aux visiteurs d'admirables vestiges. Son classement au titre des monuments historiques est sur le point

d'aboutir, son inscription sur l'Inventaire des Monuments Historiques a été votée à l'unanimité lors de la dernière COREPHAE, et devrait intervenir ces prochains jours.

De plus, le tronçon de l'enceinte qui descend la colline de Montaury vers la route de Sauve est le tronçon le plus spectaculaire car le plus conservé en élévation (jusqu'à 4 à 5 m) et présente en continu près de 300 m de courtine, 4 tours et une poterne.

Vous comprendrez facilement que sa sauvegarde et sa mise en valeur fassent l'objet d'une attention spéciale de la part de la Direction des Antiquités et de la ville de Nîmes. »

L'une des sept collines, la colline Montaury

Les poètes en parlent

Montaury, c'est le mont d'or. La colline a été successivement désignée sous les noms de Monte Aureo en 1070 dans le cartulaire* de la cathédrale, Monte Aurio en 1114, Mons Aureolus en 1115. Selon les archives départementales, elle devient Ad Montes Auri en 1380 dans le compoix* de Nîmes, enfin « Montaury » suivant divers documents des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. Montaury est ainsi l'aboutissement logique du latin « Montem aureum », « la montagne d'or » qualification dont « vous apprécierez la justesse si vous avez vu, ne serait ce qu'une fois, la lumière du soleil tomber d'aplomb en plein midi, sur le coteau à la terre jaunâtre et l'envelopper vers le soir, d'une auréole de feu ». (G. Maruejol dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*). René Bazin, moins soucieux d'étymologie, prétend dans *L'Isolée* que sur les pentes de Montaury « il [y] voit scintiller l'or jusque sur l'aile des linots qui voltigent dans les parages » !

Un peintre fait renaître la colline sous son pinceau



ill. 3. Environs de Nîmes 1869

Ce panorama de la campagne au nord-est de Nîmes embrasse la colline Montaury et le départ de la route d'Alès.

Huile sur toile de Jean-Baptiste Lavastre (1834 -1869) Musée des Beaux-Arts

Le peintre Jean-Baptiste Lavastre nous fait découvrir le panorama de la campagne à partir du sommet de la colline Montauray. À l'horizon nous apercevons le départ de la route d'Alès, le rocher de Canteduc et la tour Magne.

Les promoteurs aussi sont attirés par la colline Montauray

En juin 1989, la décision de classement de l'enceinte romaine a déjà été prise, mais l'arrêté tarde à arriver. Il est urgent d'agir, les tronçonneuses commencent à abattre les pins centenaires, les bulldozers creusent contre l'enceinte romaine. Un projet immobilier comprenant deux bâtiments de six étages, *Les étoiles de la courtine*, va devenir réalité et effacer les vestiges antiques. Ces travaux ne sont pas compatibles avec la sauvegarde et la mise en valeur de l'enceinte romaine. Notre patrimoine historique, et l'espace vert attenant doivent être protégés.

La photo du 17 juin 1989 (ill. 4) met en évidence le danger que font courir ces travaux au rempart antique.



ill. 4. Excavation au pied de l'enceinte. Photo de Michel Aubert

Notre inquiétude est partagée par les services compétents. Les travaux sont arrêtés et le permis de construire annulé. L'adjoint au maire nous répond en ces termes : « Je crois pouvoir vous dire que le nouveau permis de construire qui hypothéquerait le site irremplaçable du rempart a été contesté ou a reçu des avis défavorables de divers services ; il appartient à Monsieur le Maire de vous le confirmer ; mais il me semble lui-même hostile à toute idée d'altération du lieu ».

Après ce premier échec, le promoteur ne désarme pas. D'autres projets sont à l'étude successivement en 1989, 1990 et 2002, mais aucun projet ne verra le jour. Le terrain restera en friche.

Au fil des années, les broussailles desséchées par l'ardeur du soleil présentent un risque d'incendie. Sur

sollicitations du conseil de quartier plusieurs rappels à l'ordre sont adressés aux propriétaires pour qu'un minimum d'entretien soit effectué. Nos craintes se sont malheureusement confirmées. Le vendredi 20 mars 2009 vers 21 heures, l'attention des copropriétaires des appartements de la résidence Le Montauray, orientés vers l'enceinte romaine et les terrains en friche, est soudainement attirée par une légère explosion suivie de la vue d'une fusée rouge tombant sur le sol après avoir parcouru une trajectoire parabolique. Un incendie s'est déclaré, attisé par un fort mistral. Il s'est propagé vers le sud pour venir buter contre l'enceinte romaine.

Le conseil d'administration de notre comité de quartier constate que rien n'est envisagé pour la sauvegarde de ce monument alors que le ministère de la culture dans son courrier d'octobre 1985 parlait à son sujet « d'attention spéciale pour sa mise en valeur et sa sauvegarde ». Aucune avancée sur ce dossier n'étant constatée, le comité propose aux adjoints au Maire, adjoints à la culture et à l'urbanisme, de venir se rendre compte sur le terrain de la richesse archéologique

du site et de la création possible d'un espace vert attenant. C'est par un après-midi pluvieux du jeudi 2 avril 2009 que nous nous retrouvons sur le terrain, en présence de nos élus. Malgré nos explications enthousiastes, cette rencontre restera sans suite. Force est de constater que pour être écouté et crédible l'avis de professionnels est indispensable. Le comité se rapproche de la conservatrice du musée archéologique, de l'I.N.R.A.P., de l'architecte des monuments historiques et d'autres personnalités de la romanité.

Dominique Darde, conservatrice du musée archéologique de Nîmes, organise une réunion le 12 mai 2010. Le comité présente son projet. D'autre part Jean Pey, son adjoint, nous informe qu'un projet de cheminement piétonnier touristique le long de l'enceinte

romaine avait été évoqué par le passé. À l'aide d'un plan archéologique de l'enceinte il brosse rapidement les étapes de ce cheminement. Par la prise de conscience de la valeur de ce patrimoine, **le comité se fixe comme objectifs la protection du site de l'enceinte romaine, la préservation de son espace vert et son développement touristique.**

Richard Pellé, archéologue à l'I.N.R.A.P*, lors de sa première venue sur le terrain, perçoit immédiatement l'intérêt de ce site et propose bénévolement ses services. Le 22 février 2011, une visite est donc organisée au pied du rempart, en présence des riverains, de la conseillère générale du premier canton, Marie-Chantal Barbusse, et de Richard Pellé.

Nous arpentons les pentes escarpées de la colline Montaury. Richard Pellé confirme l'intérêt archéologique du site. Intéressé par des fouilles sur cet espace qui n'a jamais été urbanisé, il propose de constituer un dossier à adresser à la D.R.A.C.* pour obtenir les autorisations nécessaires et le financement.

Jacques Dreyfus, l'architecte des monuments historiques, lors d'un entretien avec le comité, assure être favorable à la mise en valeur du monument et à la création d'un espace vert.

Fort de ces nouveaux éléments, en juillet 2011, dans le bureau du Sénateur Maire, Jean-Paul Fournier, le comité obtient la promesse d'une visite officielle sur les pentes de la colline Montaury, afin de mieux apprécier son projet. Cette visite, guidée par l'archéologue Richard Pellé, constituera le point de départ de la prise de conscience de nos élus pour la sauvegarde de ces vestiges. Le 14 octobre 2011, la proposition de création d'une zone « non aedificandi » de 25 m (ill. 5) le long de l'enceinte sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

La modification du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) sera votée le 28 septembre 2012. Cette décision met fin définitivement aux ardeurs des promoteurs.



ill. 5. Vue aérienne de la colline Montaury (Google earth)

Début 2013, Françoise Dumas, députée, ouvre les portes du Conseil Régional à Montpellier. Le comité est reçu par Marie Bonnabel, chef du service Patrimoine de la Région Languedoc-Roussillon. Elle approuve le projet et assure de son appui pour le futur dossier de fouilles, sous réserve, des autorisations des propriétaires fonciers concernés et d'une aide financière principale de la ville de Nîmes.

Dans la même période, le comité rencontre également Magali Ferrand, chef du service ingénierie et investissements touristiques de la Région Languedoc-

Roussillon. Elle souligne l'intérêt touristique et donc économique de ce projet. Elle apportera son concours, dans un premier temps, sous la forme d'envoi de documentation pour structurer le projet sur le plan économique et financier.

Richard Pellé constitue le dossier de fouilles concernant les quatre parcelles longeant l'enceinte romaine. Il obtiendra toutes les autorisations de la D.R.A.C.* qui lui confiera la direction des fouilles pour trois années au mois d'août 2014, ainsi que le financement nécessaire à leur accomplissement. De son côté le comité informe les propriétaires des parcelles et leur demande l'autorisation d'accès.

Le 4 février 2013, le comité rencontre Véronique De-reume, directrice du centre de protection infantile de la Croix Rouge de Montaury. Elle l'informe de la nature des projets de travaux en cours pour le centre et de leur durée prévue. Concernant les futures fouilles archéologiques, le chemin de sortie du centre empiète sur une partie de la base de la tour en U. Compte tenu de la circulation des camions, Véronique De-reume nous autorise à débiter les travaux à partir du mois d'août 2014.

Le Conseil Général, propriétaire du foncier sur lequel sont implantés les bâtiments de la Croix Rouge, donne immédiatement son accord pour les fouilles archéologiques après signature d'une convention et soutient le projet du comité. Deux autres propriétaires ont répondu favorablement. Le propriétaire de la parcelle du bas de la colline, nous a demandé un délai de réflexion ; son accord permettrait avec la fouille des deux tours rondes une avancée majeure pour la connaissance de l'enceinte sur la colline de Montaury.

Au mois d'avril 2013, le propriétaire de la maison située au 39, route de Sauve, met son bien en vente. La photo (ill. 6) montre clairement que la maison est construite sur le rempart. Lors d'une première rencontre avec le propriétaire, le comité lui explique l'intérêt de ce site et son désir d'acquérir sa propriété. Il est à noter que le parement de l'enceinte est parfaitement conservé à l'intérieur de cette bâtisse. Nous proposons au Sénateur Maire de se porter acquéreur de cette bâtisse pour libérer l'enceinte romaine défigurée. Il nous dit être favorable à ce projet. Le conseil municipal, lors de sa séance du 20 juillet 2013, acceptera l'achat par la ville de cette maison. L'intitulé de l'objet de la délibération est prometteur, il est le suivant :

« Mise en valeur du rempart romain route de Sauve. Acquisition de l'immeuble cadastré section ED... »

L'écho des actions du comité s'est propagé jusqu'à Briançon où habite l'ancien occupant de cette maison. Il y a vécu de 1942 à 1962. C'est avec une certaine nostalgie qu'il parle de cette époque où il n'y avait aucune construction des deux côtés du rempart. Il se souvient de gros blocs, aujourd'hui disparus, apparemment tombés du sommet du rempart.



ill. 6. Maison construite sur le rempart - 39 route de Sauve : la flèche bleue montre le rempart.
(Photo de Michel Aubert)

Depuis 2008 le comité de quartier n'est pas resté inactif:

2011 a été une année décisive dans la mise en route de ce dossier.

2012 a confirmé la modification du P.L.U.

En 2013, le dossier de fouilles a été accepté et la maison au 39, route de Sauve, a été rachetée par la ville.

En 2014, la première saison de fouilles d'août a mis à jour la tour barlongue et la poterne.

L'équipe d'étudiants en archéologie dirigée par Richard Pellé a effectué un travail remarquable. Une aide logistique importante a été fournie gracieusement par la municipalité.

Comme le montre la photo satellite (ill. 7), la proximité d'un terrain de 4 000 mètres carrés peut permettre l'aménagement d'un espace vert, accessible à tous les Nîmois; un lieu de romanité à ciel ouvert. La mise en valeur de l'enceinte romaine dans sa partie la mieux conservée, offrirait un lieu d'intérêt supplémentaire pour le tourisme culturel en quête de découverte d'histoire commentée. Le site de l'enceinte romaine, sur ses 6 kilomètres, pourrait ainsi constituer un atout important pour augmenter la durée de séjour des touristes.

« Ce projet colle à l'évolution des mentalités et des envies des touristes en quête d'authenticité, de nature et de découverte et permet de mieux exploiter l'arrière-saison en surfant sur notre vraie richesse patrimoniale qui représente pour notre région 15 % du PIB* ». (François Grillat, ex-président du comité de quartier)



ill. 7. Espace vert colline Montauray. (Google earth)

Les fouilles se poursuivront, lors des années 2015-2016, le long du rempart et sur les deux autres tours rondes. Le dossier du nettoyage de l'enceinte et de sa mise en valeur est à l'étude, nous attendons la réponse de la mairie.

Nous continuerons à œuvrer pour que les parcelles plantées de pins sylvestres deviennent la propriété de la ville, un poumon supplémentaire dans cette urbanisation croissante.

Peut-on rêver à la création d'un espace vert, d'un espace de romanité?

Et si le rêve devenait réalité?

LES REMPARTS AUGUSTÉENS DE NÎMES

Les mots qui figurent dans ce glossaire sont signalés dans les textes par un astérisque.

A.E.F. : projet d'aménagement urbain nîmois, Arènes, Esplanade Charles-de-Gaulle, Avenue Feuchères.

Appareil (petit, moyen et grand appareil) : dans le texte, il s'agit de pierres de taille. On parle de petit appareil lorsqu'il peut être soulevé par un seul homme. Pour soulever un moyen appareil, il faut être au moins deux et pour le grand appareil, des machines de levage sont nécessaires.

As de Nîmes : unité monétaire romaine en alliage cuivreux frappée dans l'atelier impérial de Nîmes entre 27 avant J.-C. et 14 après J.-C. On distingue 3 groupes et plusieurs séries dont chacune présente des particularités de poids ou de composition métallique mais aussi des différences iconographiques ou épigraphiques.

Barlong, ongue : adj. (lat. bis, deux fois et long). Archit. Se dit d'une travée, « plus longue que large et en principe perpendiculaire à l'axe du bâtiment » (Larousse).

Un corps de bâtiment, une travée, une pièce barlongue sont allongés dans le sens de pénétration (perpendiculairement à la façade principale) comme une travée d'église à portail axial ; inversement, une partie parallèle à la façade principale (château de Versailles, transept...) est dite oblongue.

En élévation : plus haut que large (fenêtre) pour barlong(ue), et plus large que haut pour oblong(ue).

Brèche, Bréchie : une brèche est une roche formée d'éléments anguleux pris dans un « ciment » naturel qui peut être de nature identique ou différente.

Cartulaire : recueil de titres relatifs aux droits temporels d'un monastère ou d'une église. (Larousse)

Colonie de droit latin et de droit romain : les colonies étaient des fondations de Rome.

Dans les colonies de droit latin, les hommes libres jouissaient de droits restreints avec possibilité d'évolution pour les élites. Dans les colonies de droit romain, leurs droits étaient les mêmes que ceux des Romains. La situation des colonies de droit latin était évolutive, puisque leurs élites accédaient au droit romain avec leur famille en exerçant des magistratures municipales.

Compoix : registre public du XIII^e au XVIII^e siècle, ancêtre du cadastre propre au sud de la France qui recense les propriétés foncières et immobilières.

Il a été remplacé par le cadastre napoléonien.

Contreventement : assemblage de charpente destiné à lutter contre les déformations horizontales d'une construction (Le Robert illustré).

Courtine : en architecture militaire, muraille reliant deux tours.

Crapaudine : bloc percé d'un trou pour recevoir le pivot d'une porte.

D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) : la Drac est chargée de conduire la politique culturelle de l'État, notamment dans les domaines de la connaissance, de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle, de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

Édile : magistrat romain chargé de l'inspection des édifices publics, de la surveillance des jeux publics, de la direction des fêtes, des approvisionnements et de la police de Rome (Larousse).

Entraxe : distance entre deux axes.

Evergète : bienfaiteur. L'évergète était celui qui, sur ses fonds personnels, faisait du bien à la cité. Issu de la tradition grecque, l'évergétisme s'est imposé dans l'empire romain. Souvent lié à l'exercice d'une magistrature, l'évergétisme revêtait des formes diverses, jeux, banquets, distributions d'argent, construction ou réparation d'édifices. A la différence d'une taxation des riches qui, en pratique, monopolisaient les fonctions municipales, l'évergétisme laissait aux contributeurs le choix de l'emploi de l'argent donné à la cité. La contrepartie de l'évergétisme était la reconnaissance des citoyens, concrétisée dans les inscriptions célébrant leur générosité, parfois décrite avec force détails.

Héracléenne (voie) : itinéraire ou chemin créé selon la légende par Hercule en Gaule du sud pendant son périple entre Tartessos (Cadix) en Espagne et la Grèce lors d'un de ses travaux (le vol des bœufs du géant Géryon). Il serait repris dans son tracé par la voie Domitienne construite à l'instigation du général romain Cneus Domitius Ahenobarbus à partir de 118 avant J.-C. entre l'Italie et l'Espagne.

Germer-Durand, Eugène (1812-1880) : (Durand dit Germer-Durand Louis Eugène Germer). Successivement professeur au collège royal de Nîmes et de Montpellier, directeur de l'école de dessin et du musée de peinture de Nîmes, membre de nombreuses sociétés savantes, il est parallèlement, directeur de la Bibliothèque Municipale et il organise le musée des Antiques ainsi que le cabinet des médailles. Il occupe ses loisirs et ses vacances à relever les inscriptions antiques de Nîmes et de la région et réalise une longue série de 400 estampages. Il reçoit en 1862 le prix du meilleur dictionnaire topographique.

Grand appareil : cf. Appareil.

Igolen Jules : né le 17 mars 1872 à Pernes les Fontaines (Vaucluse). Décédé en 1973 à 101 ans. Lieutenant-Colonel. A été élu membre de l'Académie de Nîmes le 2 mai 1930.

I.N.R.A.P. (Institut National de Recherche Archéologique Préventive) : établissement public administratif national fondé en 2001 (en continuité de l'AFAN, association pour les fouilles archéologiques nationales) ayant pour mission de mener des diagnostics ou des fouilles archéologiques en préalable à des travaux d'aménagement du territoire.

Merlon : en architecture militaire, partie pleine du parapet entre deux créneaux située au niveau du chemin de ronde ou au sommet d'une tour.

Moyen appareil : cf. Appareil.

N.G.F. : (Nivellement Général de la France) réseau officiel de repères altimétriques disséminés sur le territoire français.

Oblong, ongue : adj. De forme allongée. (Larousse). Voir barlong.

Oppidum : (du latin n. oppidum, pl. oppida) habitat fortifié, implanté le plus souvent en hauteur, utilisant souvent des éléments topographiques qui protègent naturellement le site, d'origine celte essentiellement, construit dans la période protohistorique (avant la conquête romaine, entre le VII^e et I^{er} siècle avant J.-C.).

Petit appareil : cf. Appareil.

P.I.B. : Produit Intérieur Brut.

Piquée (taille) : cf. Taille.

P.L.U. : Plan Local d'Urbanisme.

Poterne : en architecture militaire, petite porte dans la courtine, généralement piétonne et sous la protection d'une tour proche.

Principat : le principat est le régime politique mis en place par Octave, après l'élimination de ses rivaux du second triumvirat. C'est, sous les formes de la République, un régime de pouvoir personnel, concentrant tous les pouvoirs entre les mains du *princeps*. La République était fondée sur le partage du pouvoir, l'annualité des magistratures (sauf les censeurs) et l'importance des contrepouvoirs. Octave se coule dans le moule de la République en respectant les magistratures, mais en exerçant ensemble les principales d'entre elles (par exemple consul et tribun) de manière continue.

Rulman (Anne de) : avocat, historien qui écrivait aussi en latin. Il est né à Nîmes en 1582 et mort à Montfrin en 1632.

Smillée (taille) : cf. Taille.

S.R.A. : (Service Régional de l'Archéologie) : département dépendant du ministère de la Culture chargé du suivi des dossiers d'aménagement du territoire et de la prescription éventuelle d'un diagnostic ou d'une fouille archéologique.

Substrat : en géologie, couche inférieure sur laquelle repose une couche plus récente, ce qui sert de fondement, de base, de support.

Taille piquée ou smillée : la smille est un pic (une sorte de gros marteau) dont les deux extrémités se terminent par une pointe ; il est utilisé pour les pierres très fermes. La surface des blocs est régularisée par piquage au pic ou au poinçon mais non lissée ou polie. Smillé est synonyme de piqué qui est le terme en architecture officielle tandis que le premier a été mis à la mode par les marchands de matériaux.

Tenon-mortaise : un tenon est une saillie ronde ou carrée à l'extrémité d'un bloc ou d'une dalle qui entre par encastrement dans une entaille appelée mortaise du bloc suivant.

Remarque : tenon et mortaise sont ajustés et non scellés, sinon, il s'agit d'un scellement ou d'un chevillage.

Triomphe : le triomphe était la récompense décernée aux généraux victorieux par le Sénat. Le vainqueur, maquillé de rouge, défilait avec ses troupes jusqu'au Capitole, en exposant son butin et ses prisonniers.

Vauclusien (source de type) : résurgence karstique (de milieu calcaire) remontante dans laquelle un débit généralement assez important sort d'une cavité ouverte. C'est la branche remontante du siphon d'une rivière souterraine. Le type en est la fontaine de Vaucluse.

Remarque : pour un hydrologue, la fontaine de Nîmes n'est pas une source vauclusienne car l'eau ne remonte que de quelques mètres par suite d'une obstruction partielle de la ressortie d'un écoulement libre. Cette obstruction est sans doute en partie naturelle (solifluxion) mais aussi due aux aménagements humains, entre autres romains, qui ont fait remonter le niveau du lit de l'Agau.

BIBLIOGRAPHIE

- **Pierre VARENE**, L'enceinte gallo-romaine de Nîmes – Les Murs et les tours – 53^e supplément à « Gallia » novembre 1996.

- **Jean-Luc FICHES et Alain VEYRAC**, Carte archéologique de la Gaule, Nîmes, 30/1. Académie des inscriptions et belles-lettres Paris 1996.

- **Pierre-Albert CLEMENT**, Les Chemins à travers les âges, en Cévennes et bas Languedoc 6ième édition juillet 2007.

- **Dominique DARDE**, Nîmes antique : Edition du Patrimoine, Guide archéologique. Mars 2005.

- **Richard PELLE (INRAP)** : Conférences et interview Gazette de Nîmes.

- **Yves MANNIEZ, Marc CELIE, Alain VEYRAC** L'hydraulique antique aux abords de l'amphithéâtre de Nîmes : données récentes – Bulletin de l'école antique de Nîmes n° 29, 2011 – Temps de l'eau, sites et monuments entre Vidourle et Rhône.

- **DENOEL – TEYSSIER – MARTIN, NÎMES** Le pont du Gard – Les voyages d'Alix – CASTERMAN. 2012.

- **Manniez, Pellé 2011 : MANNIEZ (Y.), PELLE (R.)**, - Données nouvelles sur l'enceinte du castrum des Arènes de Nîmes, Revue Archéologique de Narbonnaise, 44, 2011 [2013], p. 125-144.

- **Pellé 2011 : PELLE (R.)**. - La tour Bertrand – Résidence le Rocher de Canteduc à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de sondages archéologiques INRAP, SRA Languedoc-Roussillon. Nîmes : 2011, 83 p.

- **Pellé 2012 : PELLE (R.)**. - 160, avenue Kennedy à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de diagnostic archéologique INRAP, SRA Languedoc-Roussillon. Nîmes : 2012, 49 p.

- **Pellé 2013 : PELLE (R.)**. - 362, avenue Kennedy à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de diagnostic archéologique INRAP, SRA Languedoc-Roussillon. Nîmes : 2013, 45 p.

- **Pellé 2014a : PELLE (R.)**. - 2, rue des Gazons à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de diagnostic archéologique INRAP, SRA Languedoc-Roussillon. Nîmes: 2014, 37 p.

- **Pellé 2014b : PELLE (R.)**. - 11, avenue Péladan à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de sondages archéologiques INRAP, SRA Languedoc-Roussillon. Nîmes: 2014.

David MATAIX, La statue d'Auguste de Nîmes, réhabilitation d'une œuvre injustement décriée, éd. Lacour, mars 2012.

Jean-Claude GOLVIN – Voyage en Gaule Romaine -2ème Edition ACTES SUD – Errance

Conférence du 16 avril 2010 dans le cadre de Journées romaines à Nîmes.

Site Internet WIKIPEDIA Auguste de Prima Porta.

VISITE DES REMPARTS ROMAINS DE NÎMES

L'Association Pont du Gard et Patrimoine propose deux à trois fois par an, une visite-rando d'une journée, sur les 6 kilomètres du rempart romain mais les détours pour les suivre portent le parcours à 10 kilomètres. Cette visite est donc réservée à des personnes bien chaussées et pouvant facilement se déplacer. Le repas est tiré du sac et la fin de la visite est prévue pour 16 h 30 aux Arènes.

L'heure, le lieu de rendez-vous et des informations complémentaires seront communiqués par mail, après inscription sur le site : <http://www.pontdugard.org>, rubrique : Activités : Archéo-visites et conférences.

Le nombre de participants est limité à vingt personnes.